



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Guide technique 1 de la FAO

Présentation des programmes de protection sociale sensibles au genre visant à lutter contre la pauvreté rurale: pourquoi sont-ils importants et en quoi consistent-ils?



Trousse à outils sur
les programmes de
protection sociale
sensibles au genre
pour lutter contre
la pauvreté et la faim
en milieu rural

Guide technique 1 de la FAO

Présentation des programmes de protection sociale sensibles au genre visant à lutter contre la pauvreté rurale: pourquoi sont-ils importants et en quoi consistent-ils?

Trousse à outils sur les programmes de protection sociale sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté et la faim en milieu rural

Citer comme suit:

FAO. 2020. *Présentation des programmes de protection sociale sensibles au genre visant à lutter contre la pauvreté rurale: pourquoi sont-ils importants et en quoi consistent-ils? Guide technique 1 de la FAO*. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca2026fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-153062-3

© FAO, 2020



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BYNC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Table des matières

Remerciements.....	v
Sigles et acronymes.....	vii
Introduction.....	1
PREMIÈRE PARTIE	
Présentation des termes et concepts clés relatifs au genre.....	7
1.1 Que signifie «genre»?.....	8
1.2 Qu’entendons-nous par «relations entre les sexes»?.....	8
1.3 Qu’entendons-nous par «rôles de genre» et «division du travail entre les sexes»?.....	8
1.4 Discrimination fondée sur le genre et inégalités entre les sexes.....	10
1.5 Stratégies pour la promotion de l’égalité entre les sexes et l’autonomisation des femmes.....	10
DEUXIÈME PARTIE	
Qu’est-ce que la protection sociale? Brève vue d’ensemble.....	15
2.1 Définition de base et prestations de la protection sociale.....	16
2.2 Fonctions essentielles de la protection sociale.....	17
2.3 Instruments de politiques de protection sociale.....	17
2.4 Caractéristiques de base de la conception des transferts en espèces et des PTP.....	18
TROISIÈME PARTIE	
Pourquoi le genre est-il important pour les programmes de protection sociale?.	21
3.1 Logique de l’intégration du genre dans les programmes de protection sociale.....	22
3.2 Avantages de la protection sociale sensible au genre pour la réduction de la pauvreté rurale.....	25
QUATRIÈME PARTIE	
Comprendre les liens entre les inégalités entre les sexes et la vulnérabilité des femmes face à la pauvreté et aux risques en milieu rural.....	27
4.1 Dimensions sexospécifiques de la pauvreté et de la vulnérabilité rurales.....	28
4.2 Les femmes et les hommes sont-ils touchés différemment par les crises? Y réagissent-elles/ils différemment?.....	35

CINQUIÈME PARTIE

Écarts entre les sexes en matière d'accès et d'adhésion à la protection sociale en milieu rural.....	39
5.1 Pourquoi les femmes sont-elles confrontées à des barrières fondées sur le genre au moment d'accéder à la protection sociale?	40

SIXIÈME PARTIE

Comment la protection sociale peut-elle remédier aux différents aspects de la pauvreté et de la vulnérabilité auxquels sont confrontées les femmes rurales?.....	43
6.1 Vue d'ensemble.....	44
6.2 Résultats sur le plan de la protection: satisfaire les besoins pratiques des femmes et des filles.....	44
6.3 Résultats sur le plan de la prévention: renforcer les capacités des femmes rurales à gérer les risques	46
6.4 Résultats sur le plan de la promotion: améliorer la génération de revenus et les opportunités de travail pour les femmes	47
6.5 Résultats transformationnels: améliorer l'autonomisation sociale des femmes et promouvoir des changements positifs sur le plan des relations entre les sexes	48
6.6 Limites des résultats transformationnels et d'autonomisation	51

SEPTIÈME PARTIE

En quoi consiste une approche sensible au genre de la protection sociale dans un contexte rural? Vue d'ensemble des caractéristiques clés.....	55
7.1 Que peuvent espérer accomplir les programmes de protection sociale sensibles au genre?	56
7.2 Comment mettre en œuvre une approche sensible au genre en matière de protection sociale?	56

ANNEXE 1

Outils d'apprentissage	63
------------------------------	----

ANNEXE 2

Données sur la couverture des programmes.....	66
---	----

ANNEXE 3

Ressources clés	67
-----------------------	----

ANNEXE 4

Liste des interlocuteurs clés	69
-------------------------------------	----

Références	70
------------------	----

Remerciements

Ce document est le fruit d'un effort commun des équipes chargées de la protection sociale et du genre au sein de la Division de transformation rurale inclusive et parité hommes-femmes (ESP) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) coordonné par Maja Gavrilovic, Juan Gonzalo Jaramillo Mejia, Susan Kaaria et Natalia Winder-Rossi, avec l'appui technique d'Ana Paula de la O Campos et Pamela Pozarny.

Les auteurs sont reconnaissants envers Liz Koechlein de la FAO, Rebecca Holmes de l'Overseas Development Institute (ODI), Prof. Maxine Molyneux d'UCL Institute of the Americas, Amber Peterman du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Raquel Tebaldi du Centre international de politiques pour la croissance inclusive (CIP-CI) pour leurs remarques et suggestions très utiles sur les versions antérieures de ce document.

Enfin, les auteurs aimeraient remercier Green Ink qui a réalisé la traduction en français et la mise en page, Andrea Wohr qui a réalisé la conception graphique, Melina Archer de la FAO qui a géré le processus de publication et Loïs Archimbaud de la FAO pour la révision du document.

Sigles et acronymes

4P	Pantawid Pamilyang Pilipino Programme (Philippines)
CIP-CI	Centre international de politiques pour la croissance inclusive
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IDS	Institute of Development Studies
ODI	Overseas Development Institute
OIT	Organisation internationale du Travail
PSNP	Productive Safety Net Programme [Programme de filet productif de protection sociale] (Éthiopie)
PTP	Programme de travaux publics
VUP	Programme Vision 2020 Umurenge (Rwanda)

Introduction

Bienvenue au **Guide technique 1 de la FAO** - Présentation des programmes de protection sociale sensibles au genre visant à lutter contre la pauvreté rurale: pourquoi sont-ils importants et en quoi consistent-ils? Il s'agit du premier volume de la série de trois guides compris dans la *Trousse à outils sur les programmes de protection sociale sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté et la faim en milieu rural* (voir la figure 1).

Figure 1 : Vue d'ensemble des guides techniques et principales questions traitées

Vue d'ensemble	Thèmes traités
<p>Guide technique 1: Présentation des programmes de protection sociale sensibles au genre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi est-il important d'adopter une approche sensible au genre pour aborder la protection sociale? • Quelle est l'incidence des inégalités entre les sexes sur la vulnérabilité des femmes rurales face à la pauvreté et aux crises? • Quel impact les programmes de protection sociale ont-ils sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes rurales? • Principales dimensions d'une approche sensible au genre en matière de protection sociale.
<p>Guide technique 2: Conception sensible au genre des transferts en espèces et des PTP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils pour entreprendre une analyse sensible au genre de la pauvreté et la vulnérabilité. • Comment intégrer des considérations de genre dans les principales caractéristiques des transferts en espèces? • Comment intégrer des considérations de genre dans les principales caractéristiques des PTP? • Relier les transferts sociaux à des interventions complémentaires sensibles au genre.
<p>Guide technique 3: Mise en œuvre et suivi-évaluation des programmes sensibles au genre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi une mise en œuvre sensible au genre est-elle importante? • Principales dimensions d'une mise en œuvre des programmes sensibles au genre. • Le rôle d'un suivi-évaluation et de systèmes d'apprentissage sensibles au genre. • Comment développer un cadre de suivi-évaluation sensible au genre?

Toile de fond et logique

La protection sociale a été largement reconnue comme une stratégie cruciale pour réduire la pauvreté, renforcer la résilience et promouvoir l'agriculture et le développement rural durables. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030) et les Objectifs de développement durable (ODD) ont reconnu l'importance de la protection sociale. L'ODD 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) comprend une cible (1.3) qui exhorte expressément les pays à «mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national» en tant que stratégie visant à éradiquer la pauvreté et la faim. L'ODD 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) reconnaît que la protection sociale a un

rôle à jouer afin de faire des progrès dans ce domaine. La cible 4 de l'ODD 5 exhorte en particulier les pays à «faire une place aux travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale»¹.

En faisant des femmes les principales bénéficiaires des transferts, les programmes de protection sociale peuvent directement réduire les écarts entre les sexes sur le plan de l'accès à la santé, de l'alimentation et des actifs (Warring et de la O Campos, 2016). Les transferts renforcent par ailleurs l'influence des femmes rurales sur la prise de décisions et leur participation aux réseaux sociaux, ce qui a des effets positifs sur la production d'aliments et la nutrition familiale (FAO, 2015; Chant, ed., 2010).

Cependant, à ce jour, les questions ayant trait au genre n'ont fait l'objet que d'une attention réduite et irrégulière dans les programmes de protection sociale (Holmes et Jones, 2013). Cela s'explique en partie par la compréhension relativement faible des inégalités entre les sexes et de leurs effets sur la pauvreté et la vulnérabilité en milieu rural, et par les investissements actuels limités pour renforcer les capacités des gouvernements en matière de conception d'interventions de protection sociale

Cette Trousse à outils se concentre sur le rôle de la protection sociale dans la réduction des inégalités sociales fondées sur le genre, ainsi que de la pauvreté et la faim en milieu rural.

sensibles au genre. Cette Trousse à outils est conçue pour soutenir les décideurs et les praticiens dans les domaines de la protection sociale et du genre dans leurs efforts en vue d'appliquer systématiquement une optique genre aux programmes de protection sociale, conformément aux accords mondiaux et aux engagements pris par la FAO à élargir les systèmes de protection sociale inclusifs pour les populations rurales². Cette Trousse à outils se concentre sur le rôle de la protection sociale dans la réduction des inégalités sociales fondées sur le genre, ainsi que de la pauvreté et la faim en milieu rural.

Objet de la Trousse à outils

Cette *Trousse à outils sur les programmes de protection sociale sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté et la faim en milieu rural* s'adresse aux fonctionnaires gouvernementaux qui participent à l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de protection sociale et de genre. Elle sera également utile aux points focaux de la FAO en matière de genre et de protection sociale au sein des bureaux régionaux et de pays, aux partenaires de développement et aux praticiens du secteur de la protection sociale en général. Cette Trousse à outils est conçue pour sensibiliser les membres du personnel à l'importance de la protection sociale sensible au genre et pour améliorer les compétences techniques dont ils ont besoin pour intégrer efficacement les questions relatives au genre dans la conception, l'exécution, et le suivi-évaluation des transferts en espèces et des programmes de travaux publics (PTP).

Cette Trousse à outils se compose de trois guides techniques:

- ▶ **Guide technique 1:** Présentation des programmes de protection sociale sensibles au genre visant à lutter contre la pauvreté rurale: pourquoi sont-ils importants et en quoi consistent-ils?
- ▶ **Guide technique 2:** Intégrer le genre dans la conception de programmes de transferts en espèces et de travaux publics

¹ Les ODD sont disponibles sur: <https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs>

² Consulter le Cadre de la protection sociale de la FAO (FAO, 2017) pour découvrir l'approche organisationnelle et les activités de programmes de la FAO en matière de protection sociale.

- ▶ **Guide technique 3:** Intégrer le genre dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes de transferts en espèces et de travaux publics

Cette Trousse à outils se base sur des publications et expériences de terrain et se fonde sur les recherches et travaux consultatifs menés précédemment par la FAO et ses partenaires, y compris l'Overseas Development Institute (ODI), l'UNICEF, le Centre international de politiques pour la croissance inclusive (CIP-CI) et la Banque mondiale. Les guides techniques complètent les autres ressources et produits de connaissance associés publiés sur ce sujet. Il est fait référence à ces ressources dans l'annexe 6.

Portée de la Trousse à outils

Cette Trousse à outils se concentre sur:

- ▶ Les femmes et les filles en milieu rural, car elles sont plus susceptibles que les hommes et les garçons d'être vulnérables aux formes multidimensionnelles de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire (ONU Femmes, 2015; FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS, 2017). Qui plus est, les femmes adultes sont aussi représentées de manière disproportionnée parmi les bénéficiaires et/ou récipiendaires de transferts sociaux (FAO, 2015). La Trousse à outils, toutefois, reconnaît que les normes de genre et les relations entre les sexes peuvent également intensifier la vulnérabilité des hommes et des garçons face à la pauvreté et aux risques. Elle met en relief l'importance du dialogue avec les hommes et les garçons dans le cadre de stratégies de protection sociale conçues pour autonomiser les femmes et les filles rurales et réduire les écarts entre les sexes.
- ▶ Les enseignements et expériences provenant d'Amérique latine, d'Afrique subsaharienne et d'Asie, car ces régions affichent une forte prévalence de pauvreté rurale et de moyens d'existence basés sur l'agriculture³, en particulier parmi les ménages ruraux et les femmes.
- ▶ Les programmes d'assistance sociale, comme les transferts en espèces et les PTP⁴. L'attention accordée à ces programmes est liée à leur importance pour les populations rurales les plus indigentes et vulnérables, lesquelles sont en général plus susceptibles d'être couvertes par l'assistance sociale que par des mesures de sécurité sociale contributives (voir Tirivayi, Knowles et Davis, 2013; ONU Femmes, 2015; Ulrichs, 2016). D'autre part, comme ces programmes sont souvent étudiés dans une optique genre, il existe une base de données factuelles relativement solide basée sur leurs points forts et leurs limites concernant l'intégration des caractéristiques sensibles au genre.

On s'attend à ce que cette Trousse à outils contribue à l'élaboration de (i) programmes de protection sociale non discriminatoires et qui assurent un accès égal aux prestations tant pour les femmes que pour les hommes ruraux; et (ii) programmes de protection sociale plus efficaces permettant de remédier aux vulnérabilités et aux risques liés au genre qui empêchent les populations rurales, et les femmes rurales en particulier, d'accéder aux opportunités économiques et sociales et d'en bénéficier, et de revendiquer leurs droits et allocations.

Des programmes améliorés devraient en fin de compte donner lieu à des résultats qui permettent d'améliorer les moyens d'existence, de réduire la pauvreté rurale et de renforcer la résilience.

³ Dans la Trousse à outils, l'expression «moyens d'existence fondés sur l'agriculture» désigne la production, le traitement et la commercialisation des activités de production de produits agricoles et d'élevage, de pêche et aquaculture, et de foresterie.

⁴ Dans ce document, les transferts en espèces et les PTP sont parfois appelés «transferts sociaux».

Des programmes améliorés devraient en fin de compte donner lieu à des résultats qui permettent d'améliorer les moyens d'existence, de réduire la pauvreté rurale et de renforcer la résilience.

Vue d'ensemble du Guide technique 1

Le Guide technique 1 présente une vue d'ensemble des liens entre le genre, la pauvreté et la protection sociale en milieu rural. Il propose aux lecteurs des informations, des arguments et des outils d'apprentissage clés pour les préparer à promouvoir l'intégration des questions de genre dans les programmes de protection sociale, et à appliquer de tels outils.

Le Guide technique 1 se compose de sept parties:

- ▶ **Première partie:** Présentation des termes et concepts clés relatifs au genre
- ▶ **Deuxième partie:** Qu'est-ce que la protection sociale? Brève vue d'ensemble
- ▶ **Troisième partie:** Pourquoi le genre est-il important pour les programmes de protection sociale?
- ▶ **Quatrième partie:** Comprendre les liens entre les inégalités entre les sexes et la vulnérabilité des femmes face à la pauvreté et aux risques en milieu rural
- ▶ **Cinquième partie:** Écarts entre les sexes en matière d'accès et d'adhésion à la protection sociale en milieu rural
- ▶ **Sixième partie:** Comment la protection sociale peut-elle remédier aux différents aspects de la pauvreté et de la vulnérabilité auxquels sont confrontées les femmes rurales?
- ▶ **Septième partie:** En quoi consiste une approche sensible au genre de la protection sociale dans un contexte rural? Vue d'ensemble des caractéristiques clés

Le Guide technique 1 conjugue des notions conceptuelles et empiriques, des exemples précis de programmes et des outils pratiques, tels que des listes de contrôle et des exercices. Il s'adresse aux débutants, et aux femmes et hommes dotés d'une expérience intermédiaire en matière de formulation de politiques et de programmation dans le secteur de la protection sociale et du genre.

Comment utiliser ces guides techniques?

Les guides techniques de la Trousse à outils suivent un ordre logique de programmation: depuis la planification et la conception jusqu'au suivi-évaluation en passant par la mise en œuvre. Chacun d'eux peut être utilisé comme une ressource indépendante ou en combinaison avec les autres guides. La figure 1 indique les questions et thèmes clés traités dans les guides techniques. Les utilisateurs peuvent travailler à leur rythme et en fonction de leurs intérêts et objectifs d'apprentissage personnels, sans avoir recours à des conseils ou une facilitation directs.

Les guides techniques peuvent être adaptés et utilisés dans le cadre d'ateliers de formation en personne avec un facilitateur dédié chargé de répondre aux exigences et contextes spécifiques des pays. Les différentes techniques utilisées tout au long de ces guides techniques sont conçues pour étoffer les connaissances et expériences existantes des participants.

Comment les guides techniques ont-ils été préparés?

Les guides techniques se fondent sur:

- ▶ une revue documentaire exhaustive des publications sur le genre, la pauvreté et la vulnérabilité en milieu rural, la protection sociale et les programmes de protection sociale sensibles au genre. Cette revue a englobé des lectures théoriques et conceptuelles et des documents empiriques et basés sur les travaux de praticiens, y compris des évaluations d'impact et des études de cas;
- ▶ des consultations d'experts avec des partenaires clés au sein et en dehors de la FAO⁵;
- ▶ des éclairages politiques et opérationnels de la protection sociale sensible au genre, recueillis durant une série de webinaires sur le genre et la protection sociale organisés par la FAO et le CIP-CI⁶; et
- ▶ un examen par des pairs, à savoir des experts et des universitaires externes, ainsi que des membres du personnel de la FAO occupant des postes à responsabilités.

⁵ On trouvera la liste d'experts interrogés dans l'annexe 4.

⁶ Les informations relatives à la série de webinaires sont disponibles sur: <http://socialprotection.org/connect/communities/gender-sensitive-social-protection>

PREMIÈRE PARTIE

Présentation des termes et concepts clés relatifs au genre



OBJECTIFS CLÉS:

Comprendre les concepts essentiels ayant trait au genre et leur pertinence pour les analyses de la pauvreté et de la vulnérabilité rurales, et examiner les stratégies de promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes rurales.



REMARQUE IMPORTANTE:

Pour certains lecteurs, cette section d'introduction traitera de concepts familiers. Pour d'autres, ce matériel sera en grande partie nouveau. Les concepts de genre traités dans cette section apparaissent dans l'ensemble des guides techniques. C'est pourquoi ces concepts nécessitent une clarification préliminaire.

1.1 Que signifie «genre»⁷?

Le mot «**sexe**» désigne les caractéristiques biologiques des hommes et des femmes, qui se manifestent dans les différents rôles qu'ils et elles assument dans la reproduction (FAO, 2013). Le mot «**genre**» désigne les rôles, attributs et opportunités socialement construits associés au sexe masculin et au sexe féminin.

Les croyances sociales courantes selon lesquelles «les femmes et les filles doivent effectuer le plus gros des corvées ménagères» ou «seuls les hommes conduisent des tracteurs» sont des exemples de norme de genre.

L'expression «**normes de genre**» désigne les règles informelles et les attentes sociales communes qui définissent les rôles et responsabilités socialement acceptables pour les hommes et les femmes, les comportements attendus des hommes et des femmes, et les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. Les croyances sociales courantes selon lesquelles «les femmes et les filles doivent effectuer le plus gros des corvées ménagères» ou «seuls les hommes conduisent des tracteurs» sont des exemples de normes de genre. Ces normes ne sont pas universelles et peuvent varier tant au sein de chaque culture que d'une culture à l'autre (FAO, 2013). Les normes de genre traditionnelles sont souvent profondément ancrées mais elles peuvent évoluer au fil du temps. Dans de nombreuses sociétés se caractérisant par un ordre social patriarcal, les normes de genre sont en général biaisées en faveur des hommes et défavorables aux femmes de manière disproportionnée (Banque mondiale, 2012).

1.2 Qu'entendons-nous par «relations entre les sexes»?

L'expression «**relations entre les sexes**» désigne les manières dont la société définit les droits, identités, rôles et responsabilités des femmes et des hommes dans leurs relations (FAO, 2013). Les relations entre les sexes sont influencées par les normes socioculturelles et elles déterminent la manière dont le pouvoir est distribué entre les sexes. Ces relations peuvent créer et traduire des différences systémiques entre les positions et les chances de réussite des hommes et des femmes dans une société donnée, ce dans trois domaines:

1. les systèmes d'allocations fondées sur le genre, qui influent sur la santé et l'éducation, sur l'accès aux ressources de production et aux revenus, et sur le contrôle de ces ressources et revenus;
2. la division du travail de production et de reproduction entre les sexes; et
3. le statut social, le pouvoir de négociation et le libre arbitre au moment d'influer sur les processus de prise de décisions au niveau des ménages et des communautés.

Les relations sociales parmi les femmes et les hommes sont influencées par d'autres variables socio-économiques, comme l'âge, la classe sociale, l'appartenance ethnique, la religion et l'orientation sexuelle.

1.3 Qu'entendons-nous par «rôles de genre» et «division du travail entre les sexes»?

Le concept de «**rôles de genre**» désigne les activités attribuées aux femmes et aux hommes dans une société donnée en fonction de leur sexe. Dans le contexte rural, tant les femmes que les hommes s'acquittent de plusieurs rôles (souvent désignés

⁷ Cette section s'inspire de matériel utilisé dans le Cours de formation de la FAO pour les points focaux genre (FAO, 2013), et l'adapte.

comme «rôles triples»). Dans le domaine de la production, ces rôles sont liés à la production d'aliments et à la génération de revenus. Les hommes et les femmes ont par ailleurs des rôles dans le domaine reproductif. Ces rôles sont liés aux soins dispensés à la famille et au ménage. Les hommes et les femmes assument également des rôles de gestion communautaire. Les activités associées à la gestion communautaire sont généralement menées par les femmes comme une extension de leur rôle reproductif. Ces activités peuvent profiter à la communauté de plusieurs manières (p. ex. fourniture et maintien de ressources peu abondantes, comme l'eau ou les services de santé et d'éducation, en vue de la consommation collective).

Dans de nombreuses sociétés, le travail peut être divisé de manière rigide entre les hommes et les femmes en fonction de leurs rôles de genre. Cet aspect est généralement désigné comme la «**division du travail entre les sexes**». Cette division est influencée par les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. Lorsque l'on considère les rôles de genre et la division du travail entre les sexes, il y a trois aspects importants à garder à l'esprit.

En premier lieu, selon le contexte culturel, les normes sociales tendent à définir le rôle premier des femmes comme un rôle de prestataires clés de soins au sein du ménage, responsables du bien-être de la famille, tandis que les hommes sont désignés comme les principaux soutiens de famille sur le plan économique. En réalité, les femmes rurales doivent assumer des rôles multiples. Les tâches domestiques et les responsabilités de soins, y compris ceux dispensés aux enfants et aux membres âgés et malades de la famille, incombent presque entièrement aux femmes. Ces tâches, lorsqu'elles sont conjuguées aux activités rémunératrices et communautaires des femmes, donnent lieu à une charge de travail disproportionnée pour les femmes (voir la quatrième partie).

En deuxième lieu, des valeurs différentes peuvent être attribuées aux tâches effectuées par les hommes et à celles réservées aux femmes. Par exemple, même si les deux sexes effectuent des tâches de production agricole, ces efforts ne sont pas appréciés ou récompensés de manière égale par la société. Le travail de soins et domestique effectué par les femmes rurales est généralement non rémunéré et sous-apprécié par la famille et la société dans son ensemble (FAO, 2013; Grassi, Landberg et Huyer, 2015).

Encadré 1: Normes de genre dans le travail agricole

Les femmes et les hommes peuvent produire des cultures différentes. Dans certaines communautés, les normes sociales et les responsabilités familiales dictent les types de cultures que les femmes peuvent produire. Par exemple, dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, les épouses sont les principales responsables de la sécurité alimentaire du ménage. En conséquence, ces femmes donneront peut-être la priorité aux cultures destinées à la consommation du ménage. Les hommes assument le plus gros de la responsabilité des revenus monétaires et tendent à choisir d'exploiter des cultures commerciales ou destinées à l'exportation pour les vendre sur les marchés. L'exploitation de cultures commerciales est culturellement perçue comme une activité masculine, et les femmes sont moins susceptibles d'exploiter ces cultures. Si les agriculteurs peuvent être chargés de certaines tâches sexospécifiques, leur travail peut néanmoins être «partagé». Souvent les hommes aident à effectuer certaines tâches liées à l'exploitation de jardins potagers ou à l'agriculture de subsistance (p. ex. préparation de buttes pour la culture des ignames, le défrichage qui demande beaucoup de main-d'œuvre ou la coupe de souches d'arbres), et les femmes peuvent contribuer à la production de la principale culture destinée au marché.

Source: D'après Pavanello *et al.*, 2016; FAO, 2013.

Le travail de soins et domestique effectué par les femmes rurales est généralement non rémunéré et sous-apprécié par la famille et la société dans son ensemble.

En troisième lieu, les normes de genre concernant les emplois «appropriés» pour les femmes et les hommes peuvent donner lieu à une ségrégation professionnelle entre les sexes dans le domaine de l'agriculture et sur le marché du travail non agricole (voir l'encadré 1). La ségrégation entre les sexes entraîne une concentration disproportionnée de femmes et d'hommes dans des professions et industries particulières, qui peut être appliquée au moyen de règles, de lois et de politiques (ONU Femmes, 2015). Cette division rigide assumée des rôles et des responsabilités fondée sur le genre peut aboutir à des inégalités entre les sexes sur le plan des opportunités économiques et des options de moyens d'existence, et à des différences entre les hommes et les femmes sur le plan de leurs capacités d'adaptation et de leur vulnérabilité face aux risques (voir la quatrième partie).

1.4 Discrimination fondée sur le genre et inégalités entre les sexes

La «**discrimination fondée sur le genre**» est toute forme d'exclusion ou de restriction touchant les prestations et les opportunités fondée sur les rôles de genre et sur les relations entre les sexes qui empêche une personne de jouir de tous ses droits de l'homme (FAO, 2013). L'expression «**inégalités entre les sexes**» désigne les perceptions et/ou le traitement inégaux de personnes et de groupes fondés sur leur sexe. Les normes de genre discriminatoires constituent les moyens essentiels par lesquels les inégalités entre les sexes sont créées et maintenues au sein d'une société. Elles sont exercées à travers des coutumes et des pratiques informelles, des règles, lois et politiques formelles, et des institutions sociales, comme les marchés du travail, le système d'éducation et le mariage. La discrimination a trait à la fois aux différences de traitement entre les hommes et les femmes et aux différents résultats que certaines pratiques peuvent avoir et qui contribuent à des privations et des limites sociales disproportionnées pour un certain sexe.



REMARQUE IMPORTANTE: Dans le présent guide technique, nous examinons comment les normes de genre, les rôles de genre et les relations entre les sexes dans les contextes ruraux créent la discrimination et l'inégalité fondées sur le genre et la manière dont cette situation entrave la capacité des femmes (et des hommes) à bâtir des moyens d'existence ruraux durables et à gérer les risques de manière efficace (voir les troisième et quatrième parties). Du fait de la discrimination fondée sur le genre et des inégalités entre les sexes, les femmes peuvent se voir privées d'un accès adéquat à la protection sociale, ce qui a des implications pour les résultats des programmes de protection sociale liés à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à la vulnérabilité (voir la cinquième partie).

1.5 Stratégies pour la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes

Dans ce guide technique, nous nous penchons sur les concepts d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes, tant comme principes sous-jacents que comme objectifs des programmes de protection sociale. Dans cette section nous nous penchons également sur les principales stratégies déployées pour la réalisation de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans les programmes de protection sociale.

Définition de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes et interdépendance de ces deux concepts

L'«égalité entre les sexes» concerne la participation égale des femmes et des hommes à la prise de décisions, leur aptitude égale à faire valoir leurs droits, leur accès égal aux ressources et aux avantages liés au développement (et le contrôle égal sur ces ressources et avantages), et l'égalité des chances au moment d'obtenir des emplois décentes et d'améliorer d'autres aspects de leurs moyens d'existence.

L'«autonomisation des femmes» a plusieurs définitions. Elle est généralement décrite en termes de promotion économique et de pouvoir et libre arbitre accrus, lesquels peuvent permettre aux femmes (et aux hommes) d'exercer un contrôle renforcé sur leur vie. Dans ce guide technique, le terme « autonomisation » comprend des dimensions sociales, économiques et politiques. D'après la définition proposée par Kabeer (2005), le concept d'autonomisation peut être examiné à travers trois dimensions étroitement interconnectées : libre arbitre, ressources et accomplissements. Le libre arbitre représente les processus à travers lesquels les choix sont effectués et appliqués; les ressources sont ce qui permet au libre arbitre d'être exercé; et les accomplissements sont les résultats de l'application efficace du libre arbitre et des ressources (Kabeer, 2005). Dans le contexte rural, une femme peut être considérée comme autonomisée lorsqu'elle possède à la fois l'aptitude et le pouvoir de prendre des décisions économiques et d'agir en conséquence, et qu'elle peut ensuite réussir et aller de l'avant sur le plan économique (Golla *et al.*, 2011).

L'autonomisation des femmes peut émerger grâce à un accès amélioré aux ressources, à l'action collective et la mobilisation politique des femmes, et à la formation et la sensibilisation (FAO, 2013). La voix collective et le libre arbitre des femmes sont cruciaux au moment de négocier des changements transformationnels sur le plan du genre, d'exiger des salaires accrus, et d'améliorer l'accès des femmes aux ressources et aux services sociaux et de soins, y compris la protection sociale (Domingo *et al.*, 2015). Les hommes peuvent eux aussi bénéficier de l'autonomisation des femmes, car elle leur donne l'occasion de vivre dans une société plus équitable et de réduire les contraintes exercées sur eux par leurs rôles de genre masculins.

Le fait de jouir du pouvoir et du libre arbitre, au sein d'un ménage comme d'une communauté, est lié de manière cruciale à l'aptitude des femmes à parvenir à l'égalité entre les sexes, à obtenir l'accès aux ressources et aux prestations (et leur contrôle), y compris les prestations de protection sociale et, ainsi, de progresser sur le plan économique et d'échapper à la pauvreté (Kabeer, 2005). L'autonomisation des femmes, en particulier l'amélioration de la situation des femmes dans les domaines de l'éducation, de la santé et du contrôle exercé sur leurs revenus, est essentielle pour atténuer la pauvreté des ménages et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition (FAO, 2011). Dans le présent guide technique, telle est la logique qui sous-tend le désir d'examiner les manières dont la protection sociale peut contribuer à la réalisation de résultats qui réduisent les inégalités entre les sexes et favorisent l'autonomisation des femmes.

Intégration du genre et actions spécifiques aux femmes

L'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes peuvent être promues grâce à deux stratégies parallèles:

- ▶ l'intégration du genre et
- ▶ des interventions spécifiques aux femmes

Les hommes peuvent eux aussi bénéficier de l'autonomisation des femmes, car elle leur donne l'occasion de vivre dans une société plus équitable et de réduire les contraintes exercées sur eux par leurs rôles de genre masculins.

L'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes peuvent être promues grâce à **deux stratégies parallèles**: l'intégration du genre et des interventions spécifiques aux femmes.

Le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a défini l'intégration du genre comme une «stratégie permettant d'intégrer les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes à la conception, à la mise en œuvre, au contrôle et à l'évaluation des procédures et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales pour qu'ils en bénéficient de manière égale et que l'inégalité actuelle ne soit pas perpétuée» (ECOSOC, 1997, p. 27). Cependant, un traitement égal dans le cadre des politiques et des programmes n'aboutit pas forcément à des résultats égaux pour les deux sexes. Dans les cas d'iniquité considérable et systémique entre les sexes, des actions positives et des interventions spécifiques aux femmes doivent être menées. Les actions d'intégration du genre⁸ et celles spécifiques aux femmes sont les unes et les autres pertinentes pour le concept des programmes de protection sociale sensibles au genre.

Typologie de l'intégration du genre dans les programmes et les politiques

Les efforts visant à intégrer les objectifs d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes dans tout programme ou politique donné(e) peuvent être effectués le long d'un continuum. Kabeer et Subrahmanian (1996) ont été les premiers à mettre au point un outil de classification des politiques générales visant à aider les praticiens à déterminer dans quelle mesure une intervention réussit expressément à transformer les relations inégales entre les sexes. Ils ont classifié les interventions en deux grandes catégories:

- ▶ Les interventions insensibles au genre qui ne reconnaissent aucune distinction entre les sexes, et qui font éventuellement des suppositions liées au genre aboutissant à un biais en faveur des relations existantes entre les sexes.
- ▶ Les interventions sensibles au genre qui reconnaissent que la nature de la participation des femmes est déterminée par les relations entre les sexes, ce qui rend leur participation différente, et souvent inégale, et qu'en conséquence les femmes peuvent avoir des besoins, intérêts et priorités différents qui sont parfois en conflit avec ceux des hommes (Kabeer et Subrahmanian, 1996).

En se basant sur la classification originale mise au point par Kabeer et Subrahmanian (1996) et les travaux de la FAO dans ce domaine, le présent guide technique définit trois catégories d'interventions (voir le tableau 1) pour indiquer la mesure d'intégration du genre pour ce qui est des objectifs et de la portée: discriminatoires en matière de genre ou insensibles au genre, indifférentes au genre et sensibles au genre. Dans le présent guide technique, la classification de politiques sensibles au genre est utilisée pour caractériser les interventions qui incorporent des éléments transformationnels dans les objectifs et les caractéristiques ayant trait au genre (voir la deuxième partie). Les personnes chargées de concevoir les programmes devraient viser à mettre au point des interventions de protection sociale sensibles au genre qui maximisent les résultats positifs liés à l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et ne renforcent pas les inégalités entre les sexes.

⁸ Il existe un grand nombre d'outils et d'approches opérationnelles pour l'intégration du genre dans les politiques et les programmes de développement, y compris: développement de stratégies de genre, analyse de genre et ventilation des données, budgétisation et bilans tenant compte du genre et audits. Pour des exemples précis de ces stratégies, voir le *Training Course for Gender Focal Points* (FAO, 2013).

Tableau 1: Un «continuum en matière de genre»: typologie des interventions de la FAO

Type	Description de l'intervention
Discriminatoire en matière de genre/ insensible au genre	Ignore les questions ayant trait au genre, les rôles de genre et les écarts entre les femmes et les hommes fondés sur le genre; peuvent comporter des mesures discriminatoires à l'égard des femmes et des hommes et/ou renforcer les inégalités entre les sexes.
Indifférente au genre	Reconnaît les inégalités entre les sexes, mais ne comporte pas de mesures visant spécifiquement à lutter contre la discrimination fondée sur le genre et les inégalités entre les sexes.
Sensible au genre/ transformationnelle	Reconnaît les besoins et les priorités spécifiques des femmes et des hommes et lutte de manière déterminée et proactive contre les inégalités entre les sexes en mettant en question et en cause les structures, les institutions et les normes sur lesquelles sont fondées ces inégalités, et au moyen desquelles elles sont maintenues, renforcées et reproduites au fil du temps.

Source: D'après FAO, 2016b.

Besoins pratiques et stratégiques fondés sur le genre

Un autre concept utile au moment d'évaluer les types de questions de genre que les programmes de protection sociale peuvent aborder est celui des besoins fondés sur le genre (ou «intérêts fondés sur le genre») «pratiques et stratégiques»⁹. Par exemple, les programmes peuvent aborder des besoins fondés sur le genre d'ordre pratique en améliorant la situation matérielle immédiate des gens et en réduisant les privations (p. ex. en améliorant l'accès aux aliments, aux soins de santé et à l'éducation). Dans ces circonstances, la vie des femmes (ou des hommes) peut être améliorée sans forcément modifier les normes de genre ou mettre en cause les rôles traditionnels des femmes et leur position subordonnée au sein de la société (March *et al.*, 1999). Les programmes peuvent répondre aux besoins stratégiques en améliorant la position et le statut des femmes au sein de la société et en autonomisant les femmes pour qu'elles puissent revendiquer leurs droits et les allocations qui leur reviennent. Pour ce faire, les programmes doivent aborder les manières dont les normes de genre existantes déterminent l'équilibre des pouvoirs, le statut social et le contrôle des ressources en transformant les institutions sociales qui perpétuent la discrimination et l'exclusion fondée sur le genre. Les approches pratiques et stratégiques sont étroitement liées et complémentaires. Les interventions dotées d'objectifs «pratiques» peuvent aussi contribuer à satisfaire les besoins fondés sur le genre d'ordre stratégique dans la mesure où elles peuvent avoir une incidence sur les normes et les rôles de genre, et les rapports de pouvoir, que ce soit intentionnellement ou pas.

Les programmes peuvent répondre aux besoins stratégiques en améliorant la position et le statut des femmes au sein de la société et en autonomisant les femmes pour qu'elles puissent revendiquer leurs droits et les allocations qui leur reviennent.

Une bonne compréhension du concept des besoins pratiques et stratégiques fondés sur le genre peut aider les planificateurs du développement à déterminer comment les besoins pratiques des bénéficiaires des programmes peuvent être satisfaits grâce à des programmes de protection sociale, ce d'une manière qui a un potentiel transformationnel d'aider les femmes et les hommes à mettre en cause


⁹ Le concept d'intérêts pratiques ou stratégiques fondés sur le genre a été inventé par Maxine Molyneux en 1985. Il a ensuite été développé pour en faire un outil par Caroline Moser, qui s'est penchée sur les «besoins» plutôt que les intérêts. Kate Young a introduit un concept de potentiel transformationnel pour compléter le concept d'intérêts pratiques et stratégiques fondés sur le genre (March *et al.*, 1999).

des rapports de pouvoir inégaux entre les femmes et les hommes, et contribuer à l'autonomisation des femmes. Dans la Trousse à outils, nous nous penchons sur la possibilité de concevoir des programmes de protection sociale qui cherchent à satisfaire les besoins pratiques et stratégiques de manière synergique.

Questions de synthèse



- ▶ Comment les normes et pratiques de genre peuvent-elles être exprimées dans la vie quotidienne des ménages/communautés ruraux?
- ▶ Quelles sont les inégalités clés entre les sexes dans votre pays? Quels progrès ont été réalisés dans les domaines de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes dans votre pays?
- ▶ Donnez quelques exemples de stratégies utilisées par le gouvernement, les bailleurs de fonds et la société civile pour lutter contre les inégalités entre les sexes et promouvoir l'autonomisation des femmes dans votre pays.



Exercice 1: Réfléchir aux normes et aux rôles de genre pertinents pour votre contexte

(VOIR L'ANNEXE 1:
OUTILS
D'APPRENTISSAGE)

DEUXIÈME PARTIE

Qu'est-ce que la protection sociale?

Brève vue d'ensemble



OBJECTIFS CLÉS:

Comprendre les fonctions des instruments de politiques générales de protection sociale et apprendre quelles sont les caractéristiques fondamentales de la conception des différents types de transferts en espèces et de PTP.



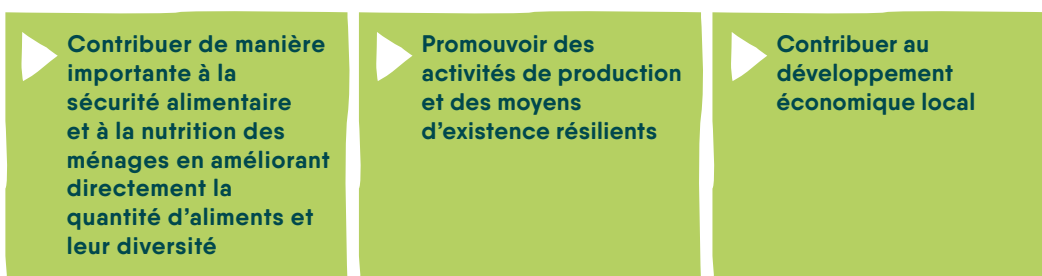
REMARQUE IMPORTANTE:

Il est supposé que la majorité des lecteurs sont au fait des principales questions ayant trait à la protection sociale. Cette section ne présente qu'une brève vue d'ensemble des termes et concepts clés. Étant donné que les concepts clés de protection sociale continuent de faire débat dans le monde universitaire et parmi les praticiens, nous proposons des définitions globales pour établir une compréhension commune des termes fondamentaux utilisés dans les guides techniques. La septième partie traite spécifiquement du concept des programmes de protection sociale sensibles au genre.

2.1 Définition de base et prestations de la protection sociale¹⁰

L'expression «**protection sociale**» désigne l'ensemble de politiques et programmes visant à prévenir la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion, et à protéger les gens de ces problèmes, ce durant toute leur vie. Les politiques et programmes de protection sociale mettent un accent particulier sur les pauvres et les groupes vulnérables (FAO, 2017).

La protection sociale est de plus en plus reconnue comme une stratégie cruciale pour réduire la pauvreté et renforcer la résilience. Elle a des impacts positifs sur le développement du «capital humain», les revenus et la sécurité alimentaire, l'accès aux services de base et l'inclusion sociale (FAO, 2017). Les données factuelles recueillies lors des évaluations d'impact en Afrique subsaharienne montrent que des programmes de protection sociale bien conçus et mis en œuvre¹¹ peuvent:



- ▶ **Apporter des contributions importantes à la sécurité alimentaire et à la nutrition des ménages.** En améliorant l'accès à l'argent ou aux aliments, les transferts sociaux réguliers réduisent la vulnérabilité des femmes et des filles face à la faim et la malnutrition, et renforcent l'appétit des femmes à assumer leurs responsabilités au moment de maintenir la sécurité alimentaire du ménage.
- ▶ **Promouvoir des activités de production et les moyens d'existence durables.** Des transferts sociaux prévisibles aident les ménages pauvres à surmonter les contraintes liées à la liquidité, à l'épargne et au crédit. Les transferts leur permettent d'accumuler plus d'actifs, de générer plus de revenus et de faire face de manière plus efficace aux chocs et aux stress touchant leurs moyens d'existence. Les transferts peuvent par ailleurs aussi remédier aux écarts entre les sexes sur le plan des ressources et biens de production, et renforcer l'autonomie financière des femmes et leurs capacités de prise de décisions.
- ▶ **Contribuer au développement économique local.** Les prestations monétaires peuvent avoir des impacts importants sur l'économie locale. Comme les bénéficiaires tendent à dépenser leurs transferts en biens et services locaux, ces transferts peuvent donner lieu à des avantages économiques pour la communauté dans son ensemble¹².

La logique qui pousse la FAO à travailler sur la protection sociale porte principalement sur: (i) l'impact de la protection sociale sur l'économie et la production, y compris sa contribution à l'autonomisation économique des femmes;

¹⁰ Cette section est éclairée par le *Cadre de protection sociale* de la FAO (FAO, 2017).

¹¹ Ces données factuelles proviennent des évaluations d'impact des programmes de transferts en espèces menés par la FAO, l'UNICEF et des partenaires en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Lesotho, au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe, dans le cadre du projet de transferts. Voir Davis *et al.*, eds. (2016).

¹² Voir par exemple le chapitre 5 de Davis *et al.*, eds. (2016).

et (ii) l'élargissement à tous du droit à la protection sociale, indépendamment du sexe, de l'âge, de l'appartenance ethnique ou de la situation familiale (FAO, 2017).

2.2 Fonctions essentielles de la protection sociale

Les instruments de protection sociale peuvent avoir quatre fonctions générales:

- ▶ **Protection:** Parce qu'elle vient en aide aux ménages pauvres touchés par la pauvreté et l'insécurité alimentaire chroniques, la protection sociale peut aider les gens à pourvoir à leurs besoins pratiques en aliments, nutrition, soins de santé et éducation. La protection sociale peut par ailleurs protéger les gens vulnérables face aux violences, à l'exploitation et aux abus. Ce type de protection est tout particulièrement important pour les femmes rurales.
- ▶ **Prévention:** En aidant les gens à atténuer les impacts négatifs des menaces qui posent un risque pour leurs moyens d'existence et leur santé à toutes les étapes de leur vie, la protection sociale peut aider les gens à conserver leurs biens et à ne pas sombrer dans la pauvreté ou une situation de privation plus grave après un choc ou une crise.
- ▶ **Promotion:** La protection sociale, qui renforce les moyens d'existence des gens et élargit leur base d'actifs, leurs compétences et leurs capacités de génération de revenus, peut accroître les revenus et donner aux gens le moyen d'échapper à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire.
- ▶ **Transformation:** Parce qu'elle s'attaque aux causes structurelles de la pauvreté et de la vulnérabilité, comme les inégalités entre les sexes et la discrimination fondée sur le genre, la protection sociale peut promouvoir la justice et l'équité sociales. Elle peut par ailleurs satisfaire les besoins stratégiques des groupes les plus pauvres, en particulier les femmes, en les protégeant de l'exclusion et de la marginalisation sociales et en améliorant leur libre arbitre et leur pouvoir de négociation. Les interventions transformationnelles sont considérées comme des moyens cruciaux de lutter contre les causes sous-jacentes de la vulnérabilité et de parvenir à des résultats positifs liés à la réduction durable de la pauvreté et au développement d'une résilience accrue.

Les instruments de protection sociale peuvent avoir **quatre fonctions générales:** protection, prévention, promotion et transformation.

Chacune de ces quatre fonctions est pertinente pour la protection sociale sensible au genre. Dans la sixième partie, nous utilisons ces fonctions dans un cadre conçu pour l'analyse de la manière dont les transferts en espèces et les PTP ont une incidence sur les différentes dimensions de genre de la pauvreté et de la vulnérabilité.

2.3 Instruments de politiques de protection sociale

Au niveau opérationnel, la protection sociale englobe trois grands ensembles d'instruments:

- ▶ **Assistance sociale:** Elle englobe les transferts en espèces ou en nature non contributifs (p. ex. aliments, bons d'achat ou subventions) et des services visant à améliorer le bien-être social qui sont généralement destinés aux personnes en situation de pauvreté chronique et/ou extrême sans autre source adéquate de soutien. La fonction première de l'assistance sociale est la protection de la consommation des ménages et l'amélioration de l'accès aux services de base. Cependant, l'assistance sociale peut également aider les gens à accumuler des actifs, améliorer leur accès à l'emploi et leur

Au niveau opérationnel, la protection sociale englobe **trois grands ensembles d'instruments**: assistance sociale, assurance sociale et interventions sur le marché du travail.

donner les moyens de faire de petits investissements dans leurs moyens d'existence. Parmi les programmes d'assistance sociale courants, on peut citer les transferts en espèces, les PTP, les subventions, les dispenses de frais, les services de bien-être social et les repas scolaires.

- ▶ **Assurance sociale:** Il s'agit de programmes contributifs qui réduisent les vulnérabilités économiques associées aux problèmes de santé aux différentes étapes du cycle de vie d'une personne (p. ex. vieillesse, grossesse), et aux imprévus associés à l'emploi ou aux conditions météorologiques. Parmi les programmes d'assurance sociale courants on peut citer les pensions de retraite contributives, les congés maternité, les indemnités pour blessure et les allocations de chômage, les assurances maladie et les assurances agricoles.
- ▶ **Interventions visant à améliorer l'emploi et les moyens d'existence:** Ces interventions aident les gens à trouver des emplois décent et/ou à établir des entreprises de travail indépendant. Parmi les mesures courantes visant à améliorer l'emploi et les moyens d'existence, on peut citer les services de recherche d'emploi, le renforcement des compétences, les programmes de transfert d'actifs et de microfinancement, et les actions visant à faire valoir les droits de base en matière d'emploi (p. ex. législation liée à la mise en place d'un salaire minimum ou de conditions de travail sûres).

Ces instruments de protection sociale essentiels peuvent être conçus dans une optique de transformation, afin de lutter contre les causes structurelles de la pauvreté et des vulnérabilités rurales parmi les femmes et les hommes. Par exemple, les éléments de sensibilisation et d'information peuvent être incorporés dans la conception des transferts en espèces et des PTP afin de lutter contre les normes et attitudes socioculturelles discriminatoires à l'égard des groupes marginalisés, et pour renforcer le soutien en faveur de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes en milieu rural. Les programmes essentiels peuvent également être liés à des mesures complémentaires au-delà de la protection sociale, comme les interventions législatives sur le marché du travail et les cadres d'équité (p. ex. lois relatives à la succession, protection contre le mariage précoce et les violences sexistes) afin de réduire le risque d'exclusion sociale, de discrimination et d'abus pour les gens. Ces mesures complémentaires jouent un rôle important dans la protection sociale sensible au genre.

2.4 Caractéristiques de base de la conception des transferts en espèces et des PTP

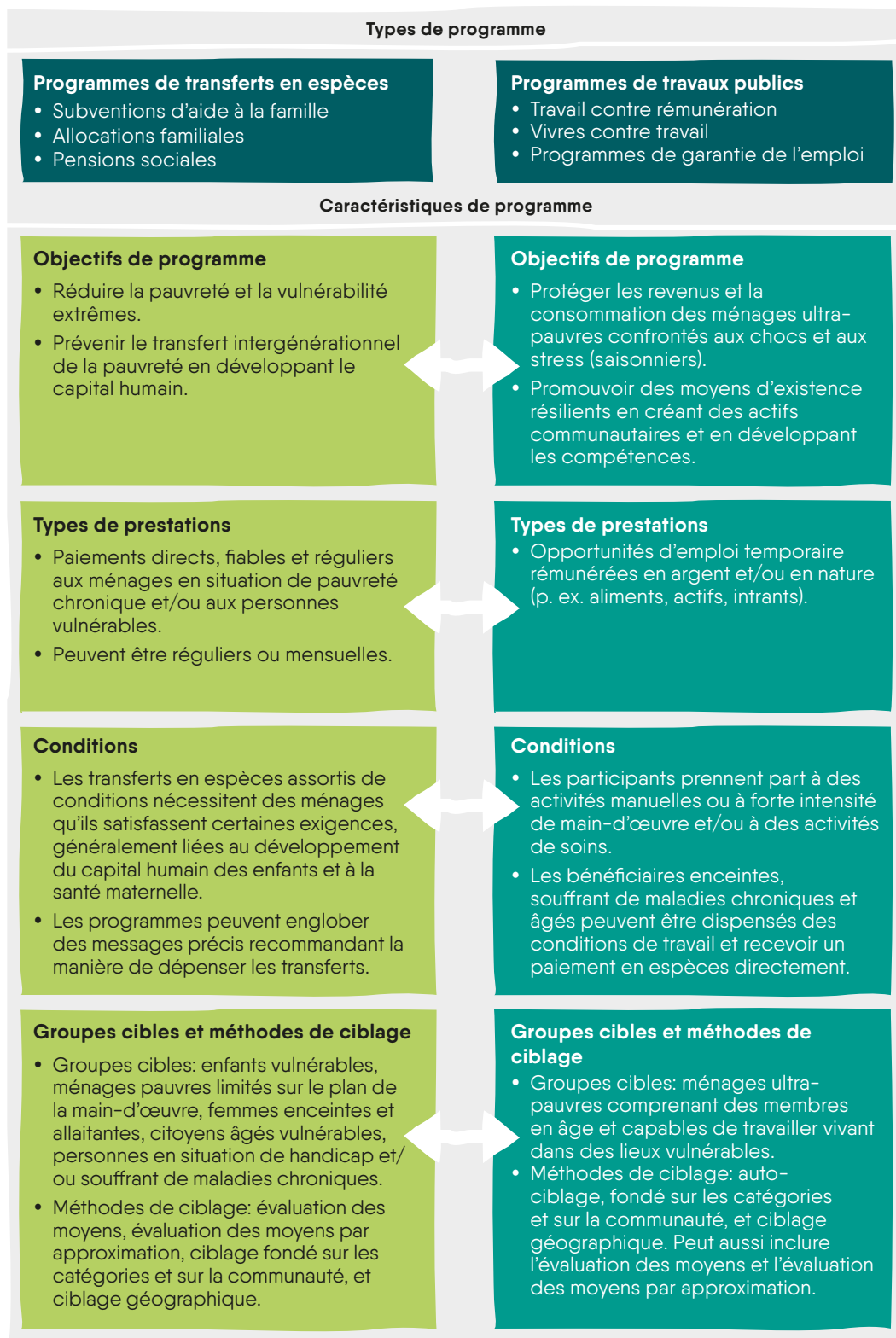
La Trousse à outils porte sur deux types de programmes d'assistance sociale:

Notre Trousse à outils porte sur **deux types de programmes d'assistance sociale**: les programmes de transferts en espèces et les PTP.

- ▶ **Les programmes de transferts en espèces**, qui sont des versements directs et réguliers d'espèces aux ménages et/ou individus pauvres et vulnérables (Banque mondiale, 2015). Les transferts en espèces peuvent être assortis ou non de conditions, même si dans la pratique cette distinction est souvent floue (Pellerano et Barca, 2016).
- ▶ **Les PTP**, qui font participer les bénéficiaires à des activités d'emploi temporaires afin de réduire leur pauvreté et leur vulnérabilité face aux chocs. Parmi les PTP on peut citer les programmes d'espèces, d'intrants et d'aliments en échange de travail.

La figure 2 cartographie les caractéristiques opérationnelles de base des programmes de transferts en espèces et des PTP.

Figure 2: Caractéristiques clés¹³ des programmes de transferts en espèces et de travaux publics



¹³ Les caractéristiques de programme représentent la conception typique des programmes et peuvent être différentes en fonction du contexte et de l'entité chargée de mettre le programme en œuvre. De nombreux programmes s'écartent de ces «caractéristiques conventionnelles».



LECTURES SUPPLÉMENTAIRES: Pour un complément d'informations sur la protection sociale en milieu rural, consulter les ouvrages proposés dans l'annexe 3 (ressources clés et références).

Questions de synthèse



- ▶ Quels sont les objectifs des quatre fonctions essentielles de la protection sociale?
- ▶ Quels types d'instruments de protection sociale existent dans votre pays, et quelles en sont les principales caractéristiques et les caractéristiques sensibles au genre?
- ▶ Pourquoi la protection sociale transformationnelle est-elle pertinente pour les programmes sensibles au genre?



Exercice 2: Cartographier les interventions de protection sociale dans votre pays

(VOIR ANNEXE 1:
OUTILS
D'APPRENTISSAGE)

TROISIÈME PARTIE

Pourquoi le genre est-il important pour les programmes de protection sociale?



OBJECTIFS CLÉS:

Mieux comprendre l'importance et la logique de l'intégration d'une optique genre dans les programmes de protection sociale en milieu rural, et pouvoir en préconiser l'inclusion dans l'élaboration de transferts en espèces et de PTP.

3.1 Logique de l'intégration du genre dans les programmes de protection sociale

Dans la communauté du développement, la protection sociale est de plus en plus reconnue pour le rôle qu'elle peut jouer dans la réduction des inégalités entre les sexes et la promotion de l'autonomisation économique des femmes rurales (FAO, 2017). Les interventions qui reconnaissent et soutiennent les rôles de production des femmes, allègent leur charge de soins reproductifs et améliorent leur position sociale et économique sont cruciales pour parvenir à des résultats positifs qui contribuent à la réduction durable de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et au renforcement de la résilience des femmes et des hommes face aux chocs et aux crises (ONU Femmes, 2015; Holmes et Jones, 2013).

Même si l'on sait cela, il continue d'être difficile de transformer cette compréhension en actions concrètes pour intégrer le genre dans la conception et la mise en œuvre de programmes de protection sociale. Les difficultés rencontrées à ce niveau sont souvent dues à une compréhension limitée de la manière dont les inégalités entre les sexes façonnent le vécu des femmes et des hommes ruraux en matière de pauvreté et leur vulnérabilité face aux risques dans les contextes ruraux, et à l'échec à appréhender de manière adéquate l'importance de l'intégration formelle du genre dans le cycle des programmes de protection sociale. Dans cette section, nous présentons les arguments en faveur de l'importance de l'intégration du genre dans les programmes de protection sociale et discutons des avantages de l'adoption d'une approche sensible au genre de la protection sociale.

Il y a trois raisons principales d'intégrer le genre dans les programmes de protection sociale.

i. La pauvreté rurale touche différemment les femmes et les hommes en raison des rôles de genre et des inégalités entre les sexes

Les hommes et les femmes sont touchés par la pauvreté et la vulnérabilité rurales de manières différentes en raison de leurs rôles, contraintes et capacités sexospécifiques dans le contexte de l'agriculture et des moyens d'existence ruraux.

Les hommes et les femmes sont touchés par la pauvreté et la vulnérabilité rurales de manières différentes en raison de leurs rôles, contraintes et capacités sexospécifiques dans le contexte de l'agriculture et des moyens d'existence ruraux. La discrimination fondée sur le genre et les inégalités entre les sexes jouent un rôle considérable au moment de faire basculer les femmes dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire et de les y enfermer.

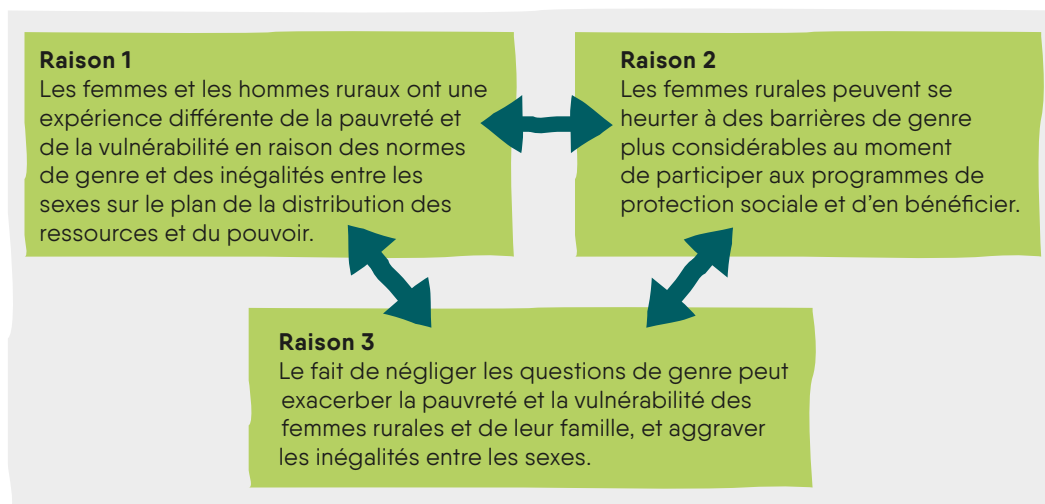
Les femmes jouent un rôle considérable dans l'agriculture. Dans les pays en développement, elles représentent environ 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole (FAO, 2011). Cependant, en raison de la discrimination fondée sur le genre, les femmes ont en général un accès plus limité que les hommes aux ressources de production, aux services et aux possibilités d'emploi. Cette discrimination donne lieu à un écart entre les femmes et les hommes sur le plan de la productivité et des revenus. Du fait des normes et pratiques de genre discriminatoires et du statut généralement inférieur des femmes au sein de la société, ces femmes sont aussi plus susceptibles de faire face à des charges de travail excessives et d'être confrontées au manque de temps, d'avoir une mobilité réduite, de ne participer que de manière limitée à la prise de décisions au niveau des ménages et des communautés, et d'être victimes de violences sexistes (de la O Campos, 2015; ONU Femmes, 2015). Ces désavantages ont pour effet de réduire encore plus l'accès des femmes rurales aux opportunités économiques et aux réseaux sociaux, et de limiter leur participation aux programmes de protection sociale (Holmes et Jones, 2009).

Ainsi, les femmes rurales sont confrontées à des défis plus importants que les hommes au moment de bâtir des moyens d'existence résilients, de gérer les chocs et d'échapper à la pauvreté. Les femmes, en particulier celles âgées de 20 à 34 ans, sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les hommes dans 41 des 75 pays pour lesquels on dispose de données suffisantes (ONU Femmes, 2015). Même lorsque les femmes et les hommes sont autant susceptibles de vivre au sein d'un ménage pauvre, les femmes tendent à souffrir de privations dans d'autres domaines. Elles ont généralement un accès moindre aux marchés du travail et à l'éducation, jouissent d'une autonomie financière et sociale réduite, et possèdent moins d'actifs (FAO, 2015). Voir la quatrième partie pour une discussion approfondie des liens entre les inégalités de genre et la pauvreté et la vulnérabilité aux crises en milieu rural.

REMARQUE IMPORTANTE: Pour les raisons citées ci-dessus, les programmes de protection sociale doivent reconnaître l'incidence des inégalités entre les sexes sur le degré d'exposition des hommes et des femmes à la pauvreté rurale et sur leur expérience de cette dernière. Ces programmes doivent répondre aux différents besoins des femmes et des hommes et reconnaître leurs différentes priorités en ce qui concerne le soutien dont les uns et les autres ont besoin. Dans les contextes où les femmes rurales sont plus vulnérables face à la pauvreté et aux crises, il est nécessaire de promouvoir l'action positive pour permettre aux femmes d'optimiser les avantages qu'elles tirent de la protection sociale et pour les autonomiser.



Figure 3: Logique de la protection sociale sensible au genre



ii. Les inégalités sociales donnent lieu à des écarts entre les sexes en matière d'accès à la protection sociale

Pour les femmes rurales, les normes et pratiques fondées sur le genre peuvent donner lieu à une variété de barrières qui les empêchent de participer aux programmes de protection sociale et d'en bénéficier pleinement et de manière équitable. Les femmes rurales ont des parcours professionnels irréguliers et interrompus, et leur travail se concentre dans le secteur informel. Ainsi, elles sont moins en mesure que les hommes de contribuer aux programmes de sécurité sociale, y compris les retraites et la protection de la maternité.

Les femmes, en particulier celles âgées de 20 à 34 ans, sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les hommes.

La conception et la mise en œuvre de programmes insensibles au genre ignorent aussi parfois les barrières pratiques et socioculturelles qui empêchent les femmes de participer aux programmes de protection sociale. Parmi ces barrières figurent les responsabilités des soins dispensés aux enfants et le manque de temps, la mobilité restreinte, l'analphabétisme, l'accès limité aux informations et les restrictions culturelles liées au travail dans des espaces publics. Par exemple, les mères d'enfants en bas âge peuvent s'exclure elles-mêmes des PTP s'ils ne proposent pas des services de garde d'enfants.

Même lorsque les femmes rurales pauvres participent aux programmes de protection sociale, elles ne font pas forcément un usage égal des transferts sociaux, et n'en bénéficient pas forcément de manière égale. Leur faible pouvoir de négociation au sein du ménage, leur assurance limitée et leur manque de connaissances financières et fonctionnelles pour ce qui est de l'utilisation de l'argent et des salaires peuvent limiter le contrôle qu'elles exercent sur les prestations.



REMARQUE IMPORTANTE: Les programmes doivent identifier et lutter contre les contraintes de genre auxquelles sont confrontées les femmes et les hommes ruraux pour veiller à ce qu'ils puissent participer de manière égale aux interventions, mais aussi en bénéficiant de manière égale. Des efforts systématiques sont requis, au-delà du ciblage des femmes, pour veiller à une adhésion complète aux programmes parmi les femmes rurales.

iii. Les programmes insensibles au genre peuvent exacerber la pauvreté et la vulnérabilité pour les femmes rurales et leurs familles

Le fait de négliger les questions de genre dans la conception et la mise en œuvre des programmes de protection sociale peut exacerber la vulnérabilité des femmes et des filles rurales face à la pauvreté et priver les hommes et les garçons de leur autonomie (Luttrell et Moser, 2004; Bastagli *et al.*, 2016). Par exemple, les conditions que les prestataires de soins de sexe féminin sont censées satisfaire pour recevoir des transferts en espèces conditionnels peuvent renforcer les stéréotypes de genre, exacerber leur manque de temps et réduire leur aptitude à prendre part à des activités rémunératrices et produisant des aliments pour le ménage (de la O Campos, 2015; Holmes et Jones, 2010; Molyneux et Thomson, 2012). Le fait d'accorder aux femmes, dans les PTP, un accès préférentiel à l'emploi sans un élément adéquat de sensibilisation du public peut entraîner des conséquences négatives au sein des ménages et de la communauté dans son ensemble. Le programme peut priver les hommes de leur autonomie; ils peuvent se sentir menacés par les changements au niveau des rôles de genre ou exclus des activités de programme (Hagen-Zanker *et al.*, 2017; IEG, 2014; Molyneux et Thomson, 2012).



REMARQUE IMPORTANTE: Les programmes doivent veiller à éviter tout effet négatif involontaire sur les femmes et les hommes ruraux, et sur les relations entre les hommes et les femmes. On peut y parvenir en adoptant une approche basée sur le principe «ne pas nuire» (*do no harm*) de la conception et de la mise en œuvre des programmes, et en entreprenant des activités de suivi-évaluation sensibles au genre qui peuvent évaluer et identifier des changements liés au genre potentiellement négatifs entraînés par la mise en œuvre du programme.

3.2 Avantages de la protection sociale sensible au genre pour la réduction de la pauvreté rurale

Du point de vue des droits de l'homme, aborder les besoins et priorités différentiels des femmes et des hommes ruraux à travers la protection sociale sensible au genre constitue une approche appropriée. Cette approche est aussi justifiée d'un point de vue plus large de développement. Ce n'est qu'en veillant à ce que chaque personne obtienne ses droits socio-économiques et politiques de manière égale que la lutte contre la pauvreté et la faim en milieu rural sera efficace. La protection sociale sensible au genre contribue à satisfaire l'engagement «ne laisser personne de côté», tel que formulé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (FAO, 2016a).

Il existe également des arguments économiques pour la protection sociale sensible au genre. Les approches sensibles au genre des programmes de protection sociale intensifient les impacts des interventions. Les interventions qui s'attaquent aux causes structurelles des inégalités entre les sexes et qui cherchent à améliorer la position des femmes et à les autonomiser sur le plan économique sont clés pour parvenir à des résultats positifs à long terme liés à la réduction de la pauvreté et à une résilience accrue au niveau des individus et des ménages. En améliorant la production et la productivité des femmes rurales, ainsi que leur pouvoir de négociation, les initiatives de protection sociale sensibles au genre peuvent permettre aux femmes d'investir davantage dans le bien-être global de leurs enfants, et briser le cycle dans le cadre duquel la pauvreté est transmise de génération en génération (SOFA, 2011; SOFA, 2015). Dans la suite nous examinons de plus près les liens entre les inégalités entre les sexes et la pauvreté et la vulnérabilité (dans la quatrième partie), ainsi que les écarts entre les sexes pour ce qui est de l'accès à la protection sociale (dans la cinquième partie).

Questions de synthèse



- ▶ **Quelles sont les principales raisons d'adopter une optique genre dans la protection sociale?**
- ▶ **Donnez des exemples de la manière dont les inégalités entre les sexes contribuent à la vulnérabilité des femmes rurales face à la pauvreté dans votre pays.**
- ▶ **Donnez des exemples de la manière dont l'égalité entre les sexes peut contribuer à des résultats en matière de développement.**

QUATRIÈME PARTIE

Comprendre les liens entre les inégalités entre les sexes et la vulnérabilité des femmes face à la pauvreté et aux risques en milieu rural



OBJECTIFS CLÉS:

Examiner de plus près les principaux facteurs qui contribuent à la vulnérabilité des femmes rurales face à la pauvreté et aux crises, et l'exacerbent; comprendre comment les facteurs déterminants autres que le genre (p. ex. l'âge et les différentes étapes du cycle de vie des femmes, la composition du ménage et l'identité sociale) aggravent et influencent la pauvreté parmi les femmes rurales; et comprendre pourquoi le vécu des crises est différent pour les femmes et les hommes et pourquoi ils y répondent aussi différemment.



REMARQUE IMPORTANTE:

Les informations présentées dans cette section peuvent éclairer et servir de fondation pour une analyse sensible au genre de la pauvreté et de la vulnérabilité, telle que traitée dans la première partie du Guide technique 2.

4.1 Dimensions sexospécifiques de la pauvreté et de la vulnérabilité rurales

Les expériences qu'ont les femmes de la pauvreté en milieu rural sont multidimensionnelles et dynamiques. La figure 4 présente un cadre permettant de réfléchir à la manière dont les inégalités entre les sexes, à travers un ensemble complexe de facteurs et de processus, contribuent à la vulnérabilité des femmes face à la pauvreté et aux crises, et l'exacerbent.

Des causes structurelles (p. ex. normes socioculturelles discriminatoires, rôles et pratiques de genre) sont à l'origine de la vulnérabilité des femmes face à la pauvreté et aux risques. Ces causes structurelles, qui aboutissent à des exclusions et à une discrimination fondées sur le genre qui ont une incidence sur le bien-être des femmes et sur leur aptitude à parvenir à un niveau de vie adéquat, opèrent à travers quatre moteurs intermédiaires:

- i. accès limité aux ressources de production et au soutien requis pour générer des revenus;
- ii. barrières de genre à l'accès à des emplois ruraux décents;
- iii. charges de travail et manque de temps subis de manière disproportionnées par les femmes;
- iv. voix et libre arbitre limités dans la prise de décisions aux niveaux du ménage et de la communauté.

Différents facteurs modérateurs, comme l'âge, les vulnérabilités de chaque étape du cycle de vie, la composition du ménage et l'identité sociale, peuvent encore aggraver les désavantages et l'insécurité sociale des femmes, et contribuer à un

Figure 4: Cadre permettant de comprendre les liens entre les inégalités entre les sexes et la pauvreté rurale



certain nombre de résultats liés à la pauvreté et à la vulnérabilité. Les moteurs intermédiaires et les facteurs modérateurs sont examinés dans les deux sections suivantes.

4.1.1 Moteurs intermédiaires de la pauvreté

Accès limité aux ressources de production et aux services requis pour générer des revenus

En milieu rural, l'accès aux ressources de production (p. ex. semences, intrants, terres, eau, bétail et services financiers et de vulgarisation), le contrôle exercé sur elles et l'accès aux marchés sont cruciaux pour accroître et/ou diversifier la productivité agricole, accroître les revenus, assurer la sécurité alimentaire et renforcer la résilience. Cependant, dans de nombreux contextes, certaines lois discriminatoires, pratiques et stratégies politiques, et attitudes socioculturelles, y compris le manque de reconnaissance des rôles clés joués par les femmes dans l'agriculture, imposent des contraintes d'envergure sur l'appropriation par les femmes rurales des ressources de production et des services et sur le contrôle qu'elles exercent sur eux (FAO, 2016a).

Bien qu'il existe des variations considérables entre pays, les femmes sont généralement moins susceptibles que les hommes de posséder et d'hériter des terres, et les droits exercés par les femmes sur l'eau sont souvent plus précaires que ceux des hommes (Meinzen-Dick *et al.*, 2017). Par exemple, au Nigéria, les femmes sont les seules propriétaires (dotées du droit de vente) de seulement 8 pour cent des parcelles, alors que les hommes sont les seuls propriétaires de 71 pour cent des parcelles (FAO, 2016a). Dans la plupart des pays, les ménages avec une femme à leur tête sont de 5 à 10 pour cent moins susceptibles d'avoir accès aux services de crédit et d'épargne (FAO, 2011; Petrics *et al.*, 2015). Seulement 5 pour cent de toutes les ressources de vulgarisation sont destinées aux femmes et adaptées à leurs besoins (Petricis *et al.*, 2015).

Par conséquent, les femmes ont moins de possibilités d'élargir leur production et/ou de diversifier leurs activités pour en entreprendre de plus rentables et résilientes afin d'accroître leurs revenus. Si les femmes rurales avaient le même accès aux ressources de production que les hommes, elles pourraient accroître les rendements de leurs exploitations agricoles de 20 à 30 pour cent, avec des avantages considérables sur le plan de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, du bien-être humain et de la productivité (FAO, 2011; Banque mondiale, 2012). Le manque d'accès au crédit et à l'assurance agricole abordables est un autre facteur qui entrave l'aptitude des femmes à investir et à adopter de nouveaux services, pratiques et technologies agricoles (p. ex. diversification des cultures, techniques intelligentes face au climat) qui peuvent réduire leur vulnérabilité et les protéger des chocs environnementaux.

En conséquence, les femmes rurales pauvres sont fréquemment enfermées dans l'agriculture de subsistance, et leurs stratégies en matière de moyens d'existence ont un potentiel de rémunération très limité (FAO, 2015; Winder et Yablonski, 2012). Le contrôle limité exercé sur les ressources et les actifs du ménage, y compris les terres et les logements, peut affaiblir le statut social des femmes rurales au sein de la famille, ainsi que leur pouvoir de négociation lors de la prise de décisions au sein du ménage et de la communauté.

Du fait du manque de ressources de production, les femmes rurales pauvres sont fréquemment enfermées dans l'agriculture de subsistance, et leurs stratégies en matière de moyens d'existence ont un potentiel de rémunération très limité.

Barrières de genre entravant l'accès à l'emploi rural décent

Les femmes rurales sont confrontées à une discrimination supplémentaire fondée sur le genre sur les marchés du travail ruraux.

L'emploi décent¹⁴ constitue un moyen crucial d'accroître les revenus des personnes pauvres, puisqu'il les protège des chocs et leur permet d'échapper à la pauvreté. Cependant, le choix d'emplois disponibles pour les femmes et les hommes ruraux pauvres est généralement très limité. Les femmes rurales sont confrontées à une discrimination supplémentaire fondée sur le genre sur les marchés du travail ruraux. Dans le secteur agricole, une grande partie du travail effectué par les femmes prend la forme de travail indépendant dans les exploitations familiales, souvent sans rémunération (FAO, 2016b). À l'échelle mondiale, un quart des femmes sont des ouvrières familiales non rémunérées (OIT, 2016). Dans le secteur du travail salarié (au sein et en dehors des exploitations agricoles), les femmes rurales ont tendance à être concentrées de manière disproportionnée dans des emplois informels et «vulnérables». Ces emplois irréguliers et de mauvaise qualité ne nécessitent guère de compétences et sont assortis de salaires bas et de prestations de sécurité sociale très limitées ou inexistantes (OIT, 2016; FAO, 2016a). Dans 142 pays, les femmes sont surreprésentées dans les professions les moins bien rémunérées (OIT, 2016).

Diverses contraintes liées au genre limitent les occasions pour les femmes rurales d'accéder à des emplois sûrs et décents.

- ▶ Les femmes assument une part disproportionnée des responsabilités domestiques et de soins. Cette charge de travail est alourdie par l'absence de services de garde d'enfants, des infrastructures inadaptées et un manque de transports en commun sûrs en milieu rural.
- ▶ La ségrégation professionnelle basée sur le genre, en partie liée aux stéréotypes socioculturels, limite les types d'emplois qui sont considérés appropriés pour les femmes et les hommes. Dans certains pays, les femmes sont dissuadées ou n'ont pas le droit d'entreprendre des activités rémunérées, ou elles sont limitées à une étroite gamme de tâches agricoles (Banque mondiale, 2015).
- ▶ Les femmes ont souvent une éducation limitée, un faible niveau d'alphabétisation et des contraintes de mobilité. Les femmes rurales, en particulier celles qui font partie d'un groupe minoritaire autochtone, peuvent aussi se heurter à des barrières linguistiques au moment d'intégrer le marché du travail.

Parce qu'elles entreprennent des types d'activités plus informels et précaires, les femmes sont moins à même de jouir de revenus sûrs, d'une protection sociale ou juridique de base pour leur emploi, et de l'accès à la sécurité sociale (Ulrichs, 2016). Cela les expose à la «pauvreté des travailleurs», à la dépendance financière et à une exploitation et à des abus potentiels par des employeurs. Parce qu'elles sont moins en mesure de contribuer aux prestations de protection sociale, les femmes rurales sont aussi plus vulnérables à la pauvreté une fois qu'elles arrivent à un âge avancé. L'insécurité économique limite les options des femmes en dehors du mariage et peut les enfermer dans des arrangements conjugaux et communautaires caractérisés par une dépendance et une exploitation extrêmes (Chant, ed., 2010). Qui plus est, lorsque les revenus du ménage chutent en dessous du niveau de subsistance, les femmes sont souvent contraintes de travailler à des conditions défavorables, ce qui

¹⁴ L'emploi rural décent désigne une activité, une occupation, un travail ou une entreprise menés en échange de paiement ou de bénéfices par les femmes et les hommes, adultes et jeunes, dans des zones rurales, et qui respectent les normes de travail essentielles, fournissent un revenu adéquat pour vivre, supposent un degré adéquat de sécurité et de stabilité professionnelles, et promeuvent l'accès à une formation technique et professionnelle adaptée (FAO, 2015).

peut avoir une incidence sur leur santé, leur sécurité physique et leur promotion socio-économique (Hunt et Samman, 2016).

Charges de travail et manque de temps disproportionnées pour les femmes

Les femmes en milieu rural font face à des charges de travail disproportionnées. Elles assument généralement le plus gros des tâches domestiques et des soins, ce qui englobe une large gamme d'activités, dont la cuisine, le ménage, les soins aux enfants et aux autres membres de la famille (p. ex. les malades et les personnes âgées), la collecte du bois de chauffage et de l'eau. Les femmes rurales entreprennent par ailleurs des activités de production dans le secteur agricole et apportent un soutien à la communauté.

Les hommes assument eux aussi des tâches ménagères et communautaires (p. ex. construction et entretiens de logements, travaux agricoles pour la production domestique et rôles pastoraux spécifiques). Dans la plupart des pays, cependant, les hommes et les femmes affichent des différences sexospécifiques sur le plan de l'utilisation du temps. Les enquêtes effectuées sur l'utilisation du temps en Amérique latine et en Afrique subsaharienne démontrent que la quantité globale de temps consacrée aux tâches ménagères (rémunérées et non rémunérées) est toujours supérieure pour les femmes que pour les hommes. La situation est tout particulièrement extrême dans certains contextes, où les stress environnementaux liés aux changements climatiques ou aux changements sociaux, comme la migration des hommes, viennent alourdir les fardeaux qui pèsent sur les femmes au moment de se procurer des aliments pour le ménage et de maintenir la sécurité des revenus (Grassi, Landberg et Huyer, 2015).

Les femmes en milieu rural font face à des charges de travail disproportionnellement élevées.

Les charges de travail des femmes découlent essentiellement d'une combinaison de facteurs interreliés.

- ▶ Les normes socioculturelles imposent généralement que les femmes assument la responsabilité première des tâches ménagères et des soins non rémunérés. En général, les hommes sont légitimement exclus de toute participation pratique à ces tâches. Les femmes manquent par ailleurs parfois de libre arbitre pour négocier avec leurs homologues de sexe masculin en faveur d'une redistribution plus égale des tâches ménagères et des soins (FAO, 2013).
- ▶ Les communautés rurales manquent généralement de services sociaux et de soins. C'est à la famille qu'il incombe de s'occuper des personnes qui ont besoin de soins, et cette responsabilité revient en général aux membres du ménage de sexe féminin (Chopra, 2014). Les données factuelles tirées d'enquêtes sur l'utilisation du temps menées en Chine, au Mexique et en République unie de Tanzanie montrent que les femmes ne réduisent pas leur charge de travail pendant qu'elles sont enceintes, ce qui a une incidence sur la santé maternelle et infantile (Peterman *et al.*, 2013). Les familles monoparentales soumises à un manque considérable de main-d'œuvre et les femmes qui dispensent des soins au sein de ménages comprenant de nombreux enfants/personnes à charge font face à des charges de travail disproportionnellement élevées.

Les charges de travail excessives, et le manque de temps qui en découle, imposent des limites considérables à la productivité agricole et peuvent également inhiber la pleine participation des femmes au travail rémunéré. Plus généralement, le manque de temps a une incidence sur la qualité de vie des femmes, et limite leur accès à d'autres droits importants, comme les loisirs, l'éducation et la participation

à des réseaux sociaux. La participation des femmes rurales et leur adhésion aux programmes de protection sociale peuvent aussi être influencées par leurs charges de travail sur le plan du temps et des coûts d'opportunité (voir la cinquième partie).

Le manque de temps des femmes a souvent un effet négatif sur le bien-être du ménage, et est tout particulièrement néfaste pour les enfants. Ces derniers, et en particulier les filles, sont les principaux assistants dans les tâches ménagères, en particulier dans les ménages soumis à un manque de main-d'œuvre relatif. Cela nuit souvent à leurs perspectives d'éducation, ce qui réduit leurs perspectives d'emploi et accroît leurs chances de rester pris au piège de la pauvreté une fois

Le manque de temps des femmes a souvent un effet négatif sur le bien-être du ménage, et est tout particulièrement néfaste pour les enfants.

adultes (FAO, 2016a). Même les enfants très jeunes assument des responsabilités attribuées en fonction du sexe. Par exemple, les filles ont tendance à s'occuper de leurs frères et sœurs cadets, à préparer les repas et aller chercher du bois, tandis que les garçons prennent part à des activités de production et aux travaux agricoles. Ainsi, les comportements potentiellement nuisibles et les stéréotypes de genre sont renforcés au fil du temps, et perpétuent la division du travail inégale et en fonction du sexe de génération en génération.

Voix et libre arbitre limités dans la prise de décisions au niveau du ménage et de la communauté

Le statut socio-économique des femmes pauvres au sein du ménage et de la communauté varie en fonction du contexte précis. Cependant, en général, les femmes rurales ont tendance à avoir une voix, un libre arbitre et un pouvoir de négociation plus limités que les hommes. On les empêche aussi souvent de jouer un rôle actif dans la politique et dans la vie de la communauté, et elles exercent souvent une influence moindre que les hommes sur les processus de prise de décisions au sein des organisations rurales. Une analyse menée par la FAO de la participation aux organisations de producteurs a identifié plusieurs contraintes entravant la participation des femmes, y compris: les normes socioculturelles, les charges de travail, le statut et la position (relativement plus bas) des femmes au sein de la communauté, des niveaux d'instruction inférieurs, un accès limité aux actifs et aux ressources et des règles d'admission dans les organisations (Kaaria *et al.*, 2016).

Cette voix limitée et ce pouvoir de négociation inégal au sein des ménages peuvent réduire l'aptitude des femmes à influencer les décisions relatives à la consommation du ménage, à la production, à l'emploi et aux investissements, et les désinciter à faire valoir leurs droits et à exprimer leurs revendications sur les actifs et les droits du ménage (de la O Campos, 2015). Une position plus faible de négociation au sein du ménage peut aussi entraver l'accès des femmes aux prestations de protection sociale et le contrôle qu'elles exercent sur elles, même lorsque les femmes en sont les principales bénéficiaires (de la O Campos, 2015; Pavanello *et al.*, 2016).

L'exclusion des réseaux sociaux et la faible représentation politique dans la vie communautaire et les institutions rurales (p. ex. réunions publiques, consultations englobant des exercices de ciblage communautaires pour les programmes de

L'exclusion des réseaux sociaux et la faible représentation politique dans la vie communautaire et les institutions rurales imposent également des limites considérables à l'aptitude des femmes à accéder aux ressources, au crédit, aux marchés et à un soutien.

protection sociale, et organisations de producteurs) imposent également des limites considérables à l'aptitude des femmes à accéder aux ressources, au crédit, aux marchés et à un soutien. Durant les périodes pendant lesquelles elles sont confrontées aux chocs et aux stress, cette exclusion sociale peut miner leur résilience. Par exemple, lors de la sélection des actifs liés aux travaux publics, les femmes peuvent ne pas être dotées de la voix ou du pouvoir requis pour défendre certaines priorités qui

satisfont leurs besoins (p. ex. la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau). Enfin, le fait de ne pas être en mesure de prendre part à des actions collectives peut les empêcher de profiter d'occasions importantes d'autonomisation sociale, et de plaider en faveur d'une plus grande égalité entre les sexes au sein de la communauté et des structures politiques plus larges (Domingo *et al.*, 2015).

4.1.2 Facteurs modérateurs et leur rôle au moment d'influencer la pauvreté et la vulnérabilité pour les femmes rurales

Les femmes ne constituent pas un groupe homogène. Leur expérience de la pauvreté et de la vulnérabilité varie largement en fonction d'une gamme de facteurs démographiques et sociaux. La discrimination fondée sur le genre peut aggraver d'autres désavantages existants. Parmi les facteurs modérateurs clés on peut citer:



L'âge et le cycle de vie

Les femmes et les hommes sont soumis à des types de risques différents, qui évoluent au fil des principales étapes du cycle de vie: enfance, adolescence, âge actif et grossesse, et vieillesse (Newton, 2016).

Par exemple, les filles et les adolescentes courent les risques suivants: malnutrition, scolarisation insuffisante, obligation de se marier jeunes et grossesse alors qu'elles sont très jeunes. Toutes ces vulnérabilités sociales et économiques ont une incidence sur leur développement et ont des implications pour leur potentiel de revenu futur et leur autonomisation socio-économique (Harper, Jones et Watson, 2012). Les garçons qui vivent au sein de ménages ruraux extrêmement pauvres peuvent être plus vulnérables face aux formes néfastes du travail des enfants. Ils peuvent être plus susceptibles que les filles d'effectuer des tâches agricoles, comme la surveillance du bétail, et d'entreprendre des travaux dangereux dans le secteur de la pêche. Leur participation à ces activités peut avoir de sérieuses conséquences pour leur éducation, leur santé et leur sécurité.

Les garçons qui vivent au sein de ménages ruraux extrêmement pauvres peuvent être plus vulnérables face aux formes néfastes du travail des enfants.

Pour les femmes en âge de travailler, certains des risques sont l'insécurité des revenus, la malnutrition et les problèmes de santé. Leur vulnérabilité est susceptible de s'accroître durant la grossesse et la maternité, et en cas de séparation ou de divorce. Les femmes rurales, principales prestataires de soins pour les membres de la famille qui tombent malades, doivent faire face à des charges de travail disproportionnées. En milieu rural, l'accès limité aux services de soins et de santé et le niveau plus élevé de pauvreté extrême et chronique, qui empêchent les femmes d'embaucher des personnes pouvant les aider, amplifient ces vulnérabilités (Gavrilovic et Jones, 2012).

Les femmes rurales risquent de sombrer dans la pauvreté durant la vieillesse. Elles vivent en général plus longtemps que les hommes et ont un accès limité aux actifs et aux emplois sur le marché du travail rural qui seraient adaptés à leur âge, leur compétences et leur état physique. Elles ont par ailleurs un accès limité à la sécurité sociale contributive, car elles ont moins d'occasions d'épargner pour leur retraite durant leurs années de travail (Ulrichs, 2016).



ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES: Une analyse sensible au genre du cycle de vie peut aider à cartographier et à comprendre les divers risques et sources de vulnérabilité pour les femmes et les hommes à différentes étapes de leur vie; et le transfert des inégalités entre les sexes au fil du temps et ses implications au moment de perpétuer la pauvreté. Ces informations sont essentielles pour éclairer la conception des programmes de protection sociale.

Composition du ménage et situation familiale des femmes

L'exposition des femmes à la pauvreté et le type de risques auxquels elles peuvent être confrontées dépendent largement de la composition de leur famille/ménage. La composition du ménage englobe le nombre de personnes à charge, la capacité de travail du ménage et la situation familiale de la femme (la femme est-elle mère célibataire, divorcée ou veuve, ou est-elle mariée et vit-elle avec un partenaire de sexe masculin et/ou une famille étendue/polygame?). Les ménages peuvent englober plusieurs générations et plusieurs femmes occupant des rangs et des niveaux d'autorité différents, ainsi que des hommes et des enfants dotés de différents statuts.

Il est très important de tenir compte de ces facteurs intra-ménage. Ils contribuent à déterminer le statut social et économique de la femme au sein du ménage, ses occasions d'accéder aux ressources et son aptitude à générer des revenus, de même que l'organisation des responsabilités de soins et les charges de travail ainsi que le manque de temps associés (Chant, ed., 2010).

Par exemple, les femmes célibataires à la tête d'un ménage sont souvent confrontées à différents types et niveaux de vulnérabilités par rapport aux femmes faisant partie de ménages dirigés par un homme. Le fait de vivre sans partenaire de sexe masculin (et sans les revenus de ce dernier) peut exacerber la pauvreté de revenu pour les femmes à la tête de ménages et les autres membres de la famille. Dans cette situation, les femmes peuvent devoir faire face non seulement à des revenus moindres, mais aussi à des contraintes sur le plan de la main d'œuvre qui écartent toute expansion de la production agricole, et à des difficultés au moment de parvenir à un équilibre entre les activités rémunératrices et les exigences du travail domestique et des soins. À mesure que leur situation familiale évolue, les femmes, en particulier les femmes abandonnées, veuves ou divorcées peuvent subir une marginalisation et une stigmatisation sociales plus importantes, et courir un plus grand risque de perdre des droits et des actifs fonciers.

Les femmes qui vivent au sein de ménages avec un homme à leur tête, y compris les familles nucléaires, les familles étendues et les arrangements polygames, peuvent aussi être vulnérables face aux inégalités intra-ménage concernant l'accès aux ressources et aux services. Elles peuvent manquer de voix et de libre arbitre, ce qui accroît le risque de conflit conjugal, de coercition, voire de violence conjugale. Le bien-être des membres de sexe féminin des ménages dirigés par un homme est un domaine de politique et de recherche relativement négligé.

Le bien-être des membres de sexe féminin des ménages dirigés par un homme est un domaine de politique et de recherche relativement négligé.



ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES: Des efforts supplémentaires sont requis pour comprendre comment les rapports entre les sexes au sein des ménages et la composition des ménages varient d'un contexte à l'autre, l'incidence qu'ont ces rapports sur les membres des ménages en tant qu'individus, sur le plan tant économique que social, et quelles sont les implications pour les programmes de protection sociale pour ce qui est de leurs résultats en matière de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité au niveau individuel.

Marqueurs d'identité sociale

La discrimination fondée sur le genre peut aussi croiser d'autres formes d'exclusion et de discrimination sociales. Les groupes minoritaires autochtones et ethniques, les castes marginalisées, les femmes touchées par le VIH/le sida et/ou en situation de handicap, et les populations déplacées, notamment, sont susceptibles de se heurter à des barrières supplémentaires les empêchant de surmonter la pauvreté et la vulnérabilité. Des recherches menées par la FAO sur les femmes autochtones dans plusieurs pays comprenant des populations autochtones importantes ont fait ressortir leur «triple fardeau» de discrimination, qui est fondé sur l'origine ethnique, les conditions socio-économiques et le genre. Les femmes autochtones sont souvent victimes d'inégalités et de violences au sein et en dehors de leur communauté (FAO, 2016a). Souvent isolées dans des zones dotées d'infrastructures inadaptées, les femmes autochtones sont moins susceptibles d'accéder aux services gouvernementaux, y compris soins de santé, éducation, financements ruraux, réseaux ruraux et protection sociale. Les difficultés rencontrées au moment d'accéder à ces services peuvent être aggravées par les barrières liées à l'analphabétisme et aux différences linguistiques (FAO, 2016a; Molyneux et Thomson, 2012). Les femmes rurales peuvent souffrir de stigmatisation en raison de leurs rôles professionnels spécifiques, par exemple si elles sont métayères ou ouvrières agricoles sans terre.

Les femmes rurales peuvent souffrir de stigmatisation en raison de leurs rôles professionnels spécifiques, par exemple si elles sont métayères ou ouvrières agricoles sans terre.



ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES: Il existe une quantité limitée de recherches sur les liens entre les inégalités entre les sexes, l'identité sociale et la pauvreté. Des efforts supplémentaires sont requis pour établir une base de données factuelles sur ce sujet afin d'éclairer les priorités et la conception des programmes de protection sociale.

4.2 Les femmes et les hommes sont-ils touchés différemment par les crises? Y réagissent-ils différemment?

Les crises et les catastrophes¹⁵ dans les pays en développement peuvent avoir des effets dévastateurs sur les petits agriculteurs, pasteurs, personnes dépendant des forêts et pêcheurs en situation de pauvreté. Ces groupes sont généralement les plus touchés par les chocs et les stress (FAO, 2016a; Winder-Rossi *et al.*, 2017). Il est aussi crucial de comprendre les dimensions de genre des crises. En temps de crise, les femmes et les hommes (ainsi que les filles et les garçons) sont confrontés à différents types de risques et de défis. Les stratégies d'adaptation spécifiques des hommes et des femmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition peuvent elles aussi varier.

Les vulnérabilités sexospécifiques existantes que présentent les femmes et les hommes sont exacerbées en temps de crise

Selon les données factuelles, les femmes et les hommes ruraux peuvent présenter une vulnérabilité plus ou moins importante face aux mêmes chocs et stress. Cette vulnérabilité différente découle des rôles et responsabilités de genre traditionnels, et de l'aptitude différente à faire face et à répondre aux crises. Ces différences sont liées à un certain nombre de facteurs, comme l'inégalité sur le plan des compétences,

¹⁵ Dans le présent document, la définition de «crise» englobe les chocs covariables liés aux catastrophes naturelles, à la hausse des prix des produits alimentaires et aux crises économiques, et les stress à long terme liés aux conflits, à la dégradation de l'environnement et aux changements climatiques.

de la propriété des biens et de l'accès au soutien et à l'information (Quisumbing, Kumar et Behrman, 2017).

Par exemple, durant les crises de la sécurité alimentaire de 2007-2008, les ménages pauvres avec une femme à leur tête étaient 1,6 fois plus susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire que les ménages pauvres dirigés par un homme. Cette situation traduit le fait que les ménages avec une femme à leur tête consacrent un pourcentage supérieur des revenus du ménage aux aliments, ont un pouvoir d'achat relativement moindre, et sont moins à même d'accroître la quantité d'aliments cultivés pour pourvoir aux besoins du ménage par rapport aux ménages dirigés par un homme (FAO, 2011). Les évaluations axées sur le genre menées par la FAO de l'inondation du Myanmar, du séisme du Népal et de l'événement El Niño survenu au Soudan ont constaté que les femmes et les enfants souffrent plus du déplacement, d'une consommation d'aliments inférieure, de l'accès réduit aux services et à l'assistance, et de la perte des moyens d'existence (FAO, 2016a). Les femmes rurales étaient par ailleurs plus vulnérables aux menaces physiques, y compris la violence sexiste. Ces risques tendent à s'accroître durant une crise lorsque les mécanismes de protection des communautés en milieu rural s'effondrent (FAO, 2016a).

Les agricultrices sont plus exposées aux risques liés au climat que les hommes, ce pour plusieurs raisons. Les femmes ont tendance à dépendre davantage des ressources naturelles pour leurs moyens d'existence. Elles ont par ailleurs moins de dotations et de droits pouvant les aider à absorber les chocs, et un accès moindre à des informations et des technologies et pratiques d'agriculture intelligentes face au climat qui pourraient leur permettre de s'adapter aux changements climatiques. Les femmes sont moins mobiles que les hommes, ce qui signifie qu'il leur est plus difficile de quitter les zones touchées (Banque mondiale, FAO et FIDA, 2015).

Les fardeaux domestiques et économiques entraînés par la dégradation de l'environnement et la perte de ressources naturelles associée aux changements climatiques touchent souvent les femmes et les filles de manière disproportionnée. Ce fardeau supérieur est dû au fait que les femmes et les filles sont souvent chargées de la collecte du bois et de l'eau, de la préparation des aliments et des autres tâches ménagères. À mesure que les aliments et les ressources naturelles se raréfient, et que la concurrence pour accéder à ces ressources s'accroît au sein des communautés, la collecte de combustible, d'eau et d'aliments demandera de plus en plus de temps aux femmes et aux filles. Les distances plus longues qu'elles doivent parcourir pour se procurer ces ressources et la concurrence intensifiée pour y accéder peuvent faire courir aux femmes et aux filles un risque accru de violence sexiste et d'abus (Banque mondiale, FAO et FIDA, 2015; Jones et Stavropoulou, 2013).

Les femmes et les hommes gèrent souvent les chocs et les stress différemment, et les mécanismes d'adaptation des familles peuvent avoir un impact négatif sur les femmes en particulier

Les stratégies d'adaptation adoptées par les familles en situation de choc sont souvent sexospécifiques et peuvent donner lieu à un degré disproportionné de privations pour les femmes et les filles rurales.

Les ménages pauvres adoptent diverses stratégies pour prévenir, atténuer, s'adapter et se remettre des effets négatifs des chocs. Parmi les stratégies d'adaptation, on peut citer: puiser dans leurs économies; vendre des actifs physiques; utiliser des sources formelles et informelles de crédit à la consommation; migrer en quête de travail; et avoir recours aux réseaux sociaux (de la O Campos et Garner, 2012). Les stratégies d'adaptation adoptées par les familles en situation de choc sont souvent sexospécifiques et peuvent donner lieu à un degré disproportionné de privations pour les femmes et les filles rurales.

Les rôles et responsabilités de genre qu'assument les femmes pour ce qui est du maintien du bien-être des ménages, en plus de leur libre arbitre généralement inférieur, peuvent limiter l'influence qu'elles exercent sur les décisions des ménages liées à la distribution des ressources et des aliments, aux soins de santé et à la scolarisation des enfants. Lorsque surviennent des chocs économiques, les femmes et les filles sont généralement les premières à réduire leur consommation d'aliments, à consommer des aliments moins diversifiés et moins nutritifs, et à réduire leur utilisation des services de santé et d'éducation afin de protéger la consommation d'aliments pour les autres membres du ménage (de la O Campos et Garner, 2012). Dans ces situations, une diminution des revenus du ménage peut donner lieu à un degré de malnutrition plus élevé parmi les femmes et les filles. Cela a des conséquences tout particulièrement désastreuses pour les femmes enceintes et leurs enfants, et peut donner lieu à une réduction de la productivité de la main-d'œuvre du ménage (de la O Campos et Garner, 2012).

De même, en raison de leur pouvoir de négociation inférieur au sein du ménage, les biens tangibles des femmes mariées, comme les bijoux ou le petit bétail, sont plus susceptibles d'être vendus lors de crises que les biens plus conséquents de leur époux, comme les terres, le bétail ou les véhicules (Holmes, Jones et Marsden, 2009; Quisumbing, Kumar et Behrman, 2017). La vente en catastrophe d'actifs peut se révéler tout particulièrement nuisible pour les femmes rurales qui ont d'ores et déjà très peu de possessions, car elle peut aggraver leur dépendance financière et intensifier leurs perspectives de pauvreté future.

La migration vers les villes en quête de travail est un autre mécanisme important employé par les ménages ruraux pour faire face aux crises. Les données recueillies indiquent que les hommes sont plus sujets à la migration en quête de travail. Cependant, les impacts de cette stratégie peuvent tout de même être différents pour les hommes et les femmes (de la O Campos et Garner, 2012). Dans certains contextes, les obligations domestiques des femmes et des filles rurales peuvent limiter leur migration à des périodes temporaires et elles peuvent être contraintes de rester relativement près de l'exploitation. Lorsque les hommes migrent, les femmes deviennent le chef de famille de facto et doivent assumer une plus grande part du travail pour compenser le déficit de main-d'œuvre (de la O Campos et Garner, 2012). La migration des hommes a par ailleurs des implications pour la main-d'œuvre agricole et la productivité des exploitations. Dans certains contextes, les femmes doivent attendre l'approbation de leur mari avant de prendre des décisions, comme celle de planter une culture différente ou d'embaucher des ouvriers supplémentaires (Coon, 2008).

Lorsque les hommes migrent, la femme devient le chef de famille de facto et doit assumer une plus grande part du travail pour compenser le déficit de main-d'œuvre.




ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES: À mesure que l'ampleur et l'impact des chocs et des stress s'accroissent suite aux changements climatiques, aux catastrophes environnementales et aux conflits, de plus en plus de ménages, et de femmes et de filles en particulier, vont devenir moins résilientes et plus vulnérables face aux chocs futurs. Cette situation souligne l'importance de la construction de systèmes de protection sociale sensibles au genre et réactifs aux chocs afin de satisfaire les besoins spécifiques des femmes et des hommes en temps de crise et de renforcer leurs capacités de résilience et d'adaptation pour leur permettre de gérer et de se remettre des crises plus efficacement.

Questions de synthèse



- ▶ Pourquoi les femmes rurales sont-elles plus susceptibles d'être vulnérables face à la pauvreté et aux risques de manière disproportionnée par rapport aux hommes ruraux?
- ▶ Quelles sont les causes de la vulnérabilité des femmes rurales face à la pauvreté et aux risques au sein de votre pays?
- ▶ Veuillez donner quelques exemples des différences de comportements d'adaptation adoptés par les femmes et les hommes ruraux. Pourquoi est-ce le cas? En quoi ces stratégies influent-elles sur le bien-être des femmes et des hommes?



Exercice 3: Évaluer les effets sexospécifiques des chocs et des crises

(VOIR L'ANNEXE 1:
OUTILS
D'APPRENTISSAGE)

CINQUIÈME PARTIE

Écart entre les sexes en matière d'accès et d'adhésion à la protection sociale en milieu rural



OBJECTIFS CLÉS:

Comprendre comment la dynamique de genre peut entraver l'accès égal aux mesures de protection sociale pour les femmes et les hommes ruraux.

5.1 Pourquoi les femmes sont-elles confrontées à des barrières fondées sur le genre au moment d'accéder à la protection sociale?

Environ 73 pour cent de la population mondiale n'a pas accès à des programmes appropriés de protection sociale, et la plupart de ces personnes privées de protection vivent en milieu rural (FAO, 2015). Les ouvriers agricoles, en particulier les agricultrices, sont parmi les moins protégés pour ce qui est de l'accès aux mesures de sécurité sociale, y compris l'indemnisation des travailleurs, les allocations d'invalidité de longue durée, les prestations de survivant et les pensions de vieillesse (ONU Femmes, 2015). Par ailleurs, plusieurs barrières liées au genre (p. ex. mobilité limitée, manque de temps, obligations liées aux soins et normes de genre) peuvent empêcher les femmes rurales de participer pleinement aux programmes de protection sociale et d'en tirer parti.

Il y a trois raisons principales qui expliquent l'accès et l'adhésion inégaux des femmes à la protection sociale.

i. Désavantage structurel sur le marché du travail rural

Comme discuté dans la quatrième partie, les femmes qui pratiquent l'agriculture en milieu rural sont plus susceptibles que les hommes d'avoir des emplois irréguliers et mal payés (ou non rémunérés) dans l'économie informelle. De plus, en raison de leurs rôles liés aux soins, les femmes rurales ont tendance à avoir des parcours professionnels interrompus (Ulrichs, 2016). Ainsi, les femmes rurales sont moins à même de cotiser aux programmes de sécurité sociale (p. ex. retraites, prestations de maternité et assurance chômage), surtout lorsqu'il n'y a pas de programmes subventionnés (ONU Femmes, 2015; Hunt et Samman, 2016). Dans de nombreux pays, les femmes présentent un taux inférieur d'accès aux retraites que les hommes (voir la figure 8, annexe 2), tandis qu'à l'échelle mondiale à peine un peu plus d'un quart (28,4 pour cent) des femmes qui travaillent sont protégées de manière efficace durant la maternité à travers des prestations monétaires contributives ou non (OIT, 2015a). Cette position de désavantage est exacerbée en milieu rural, où on constate un accès très insuffisant aux programmes de sécurité sociale administrés par l'État et par des entités privées qui répondent aux besoins des personnes travaillant dans le secteur informel (OIT, 2016).

Dans de nombreux pays, les femmes présentent un taux inférieur d'accès aux retraites que les hommes.

ii. Failles dans la conception et l'exécution des programmes d'assistance sociale

Les femmes réussissent souvent mieux à accéder aux programmes d'assistance sociale non contributifs, en particulier lorsque ces programmes proposent des prestations universelles aux personnes et pas seulement à l'homme qui est à la tête du ménage (ONU Femmes, 2015). Les femmes sont susceptibles de satisfaire les conditions requises par les programmes non contributifs en raison de leur pauvreté, vulnérabilité et statut de «personnes chargées des soins» (IEG, 2014; ONU Femmes, 2015). Cependant, en milieu rural, les procédures administratives complexes et laborieuses, la communication et les connaissances limitées en ce qui concerne les conditions d'admissibilité aux programmes et les critères de ciblage, et la valeur perçue des prestations par rapport au coût (en temps et en argent) de la participation, peuvent faire que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de s'inscrire à des programmes de protection sociale et d'y participer (Hunt et Samman, 2016). Par exemple, les données recueillies dans le cadre du

transfert conditionnel d'espèces Prospera au Mexique ont révélé que les femmes bénéficiaires très pauvres vivant dans des communautés rurales isolées avaient abandonné le programme parce que le fait de devoir adhérer aux conditions du programme contrecarrait leurs opportunités rémunératrices (Molyneux, 2017).

Les ménages pauvres avec une femme à leur tête, qui sont fortement tributaires de leurs revenus immédiats pour survivre, sont aussi touchés de manière disproportionnée lorsque les programmes de protection sociale versent les allocations de façon irrégulière et tardive (Kidd, 2014). Au Rwanda, par exemple, les considérables arriérés de paiement dans le cadre du programme de travaux publics Vision 2020 Umurenge (VUP) ont contraint les mères célibataires de s'exclure de ses activités et d'accepter des emplois leur convenant moins afin de couvrir les déficits de revenus (Pavanello *et al.*, 2016).

iii. Barrières socioculturelles

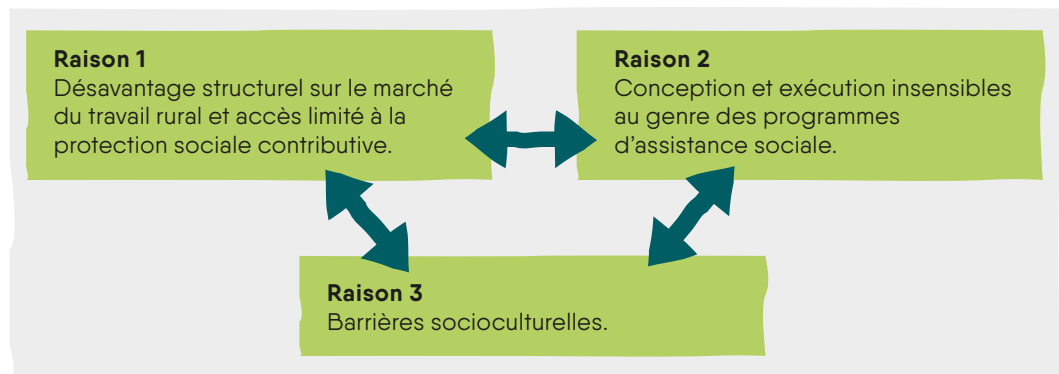
Les circonstances socioculturelles, y compris les normes de genre discriminatoires, la ségrégation professionnelle et la mobilité restreinte, peuvent mettre les femmes rurales hors de portée des programmes de protection sociale (ONU Femmes, 2015). Par exemple, au Burundi et au Rwanda, la mobilité physique des femmes et leurs responsabilités de soins au sein du ménage ont donné lieu à une situation où la préférence est accordée aux membres du ménage de sexe masculin pour ce qui est de l'inscription aux PTP (de la O Campos, 2015; Pavanello *et al.*, 2016). En Afghanistan, certaines femmes n'avaient pas le droit de travailler aux côtés des hommes en dehors du domicile (IEG, 2014; Holmes et Jones, 2010).

Il est crucial de noter que, même lorsque les femmes rurales pauvres prennent part aux programmes sociaux, elles n'utilisent pas les transferts sociaux (et n'en profitent pas) forcément de manière égale. Les femmes sont souvent les principales bénéficiaires des transferts en espèces et des PTP, mais elles peuvent tout de même se heurter à des contraintes pour ce qui est du contrôle de l'utilisation de l'argent/ des salaires en raison de leur faible pouvoir de négociation et de leur autorité moindre, de leur confiance limitée et de leur manque de connaissances financières et fonctionnelles (Ulrichs, 2016; Kidd, 2014).



ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES: Les approches sensibles au genre peuvent faire en sorte que les inégalités entre les sexes dans le cadre de programmes de protection sociale contributifs soient corrigées en subventionnant les cotisations des personnes percevant des salaires faibles et des travailleurs du secteur informel ou en reconnaissant les périodes de chômage en raison de responsabilités de soins. De même, les programmes de protection sociale doivent être conçus pour remédier aux contraintes sexospécifiques pour ce qui est de l'adhésion aux programmes et pour éliminer la discrimination fondée sur le genre dans l'accès aux prestations. L'intégration de caractéristiques de conception spécifiques (p. ex. ciblage sensible au genre, diffusion d'informations culturellement sensibles concernant les droits et mise à disposition de crèches mobiles) peut contribuer à assurer un accès égal pour les femmes et les hommes. Les moyens par lesquels cela peut être effectué spécifiquement dans le cadre des transferts en espèces et des PTP sont traités de manière approfondie dans le Guide technique 2.

Figure 5: Raisons limitant l'accès des femmes à la protection sociale



Questions de synthèse



- ▶ Les femmes et hommes ruraux ont-ils accès aux programmes de protection sociale dans votre pays? Quels types de programmes?
- ▶ Y a-t-il des écarts entre les sexes pour ce qui est de l'accès aux programmes de protection sociale que vous avez mentionnés? Veuillez donner quelques explications.
- ▶ Quels sont les facteurs qui contribuent à l'exclusion des femmes rurales (y compris l'auto-exclusion) des programmes de protection sociale?

SIXIÈME PARTIE

Comment la protection sociale peut-elle remédier aux différents aspects de la pauvreté et de la vulnérabilité auxquels sont confrontées les femmes rurales?



OBJECTIFS CLÉS:

Analyser la manière dont les transferts en espèces et les PTP peuvent remédier à diverses dimensions de la pauvreté auxquelles sont confrontées les femmes rurales et promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en milieu rural; et examiner la manière dont différentes caractéristiques de conception peuvent être utilisées pour promouvoir des résultats positifs en matière de genre.

6.1 Vue d'ensemble

Dans les sections antérieures, nous nous sommes penchés sur les différentes dimensions de genre de la pauvreté et de la vulnérabilité en milieu rural et sur leurs diverses causes. Nous nous appuyons sur les recherches et données factuelles disponibles pour nous pencher à présent sur la manière dont les transferts en espèces et les PTP peuvent permettre d'aborder ces différentes dimensions. Lorsqu'il y a des données disponibles, nous discutons également des caractéristiques opérationnelles qui sont délibérément incorporées dans leur conception à cette fin. La discussion est organisée autour des grands domaines d'impacts suivants¹⁶:

- ▶ sécurité alimentaire et de revenu, accès à la santé et à l'éducation, et réduction des charges de travail;
- ▶ capacité de gestion des risques;
- ▶ capacité de production, génération de revenus et emploi;
- ▶ libre arbitre et pouvoir de prise de décisions des femmes, bien-être psychosocial et capital social; et
- ▶ changements au niveau des normes de genre et des relations entre les sexes.



REMARQUE IMPORTANTE: Les programmes qui n'incorporent pas délibérément des caractéristiques sensibles au genre dans leur conception peuvent tout de même avoir un impact sur le bien-être et l'autonomisation des femmes (Hagen-Zanker *et al.*, 2017). Les interventions de protection sociale peuvent lutter contre les différents aspects de la pauvreté et de la vulnérabilité dont souffrent les femmes rurales, et promouvoir des changements positifs au niveau des normes de genre et des relations entre les femmes et les hommes (Molyneux et Thomson, 2012; Bastagli *et al.*, 2016). Il y a aussi une quantité limitée de données factuelles qui indiquent que l'incorporation des éléments sensibles au genre dans la conception des interventions améliore les résultats positifs en matière de genre (IEG, 2014; Hagen-Zanker *et al.*, 2017). Néanmoins, des recherches supplémentaires sont requises sur les liens entre les variations de caractéristiques de conception¹⁷ et de mise en œuvre et les résultats des programmes sur le plan du genre (Bastagli *et al.*, 2016).

6.2 Résultats sur le plan de la protection: satisfaire les besoins pratiques des femmes et des filles

Les transferts sociaux peuvent directement améliorer l'accès des femmes et des filles rurales aux services de santé et à l'éducation, ainsi que leur nutrition.

Lorsqu'ils sont effectués de manière régulière et prévisible, les transferts sociaux peuvent satisfaire les besoins pratiques des femmes rurales en les aidant à pourvoir aux besoins individuels et du ménage en matière d'aliments, de soins de santé et d'éducation. Par exemple, les allocations familiales et les subventions de soutien aux enfants distribuent principalement des transferts en espèces aux principales personnes chargées des soins (souvent les femmes) pour améliorer le bien-être des enfants et réduire les frais de garde (Bonilla *et al.*, 2017). D'après les données factuelles disponibles, elles sont tout particulièrement avantageuses pour les mères ou les personnes dispensant les soins (p. ex. les grand-mères s'occupant d'orphelins) qui assument seules le rôle de tuteur et reçoivent un

¹⁶ Cette typologie s'aligne sur les différentes fonctions de la protection sociale discutées dans la deuxième partie, et sur les moteurs sexospécifiques de la pauvreté et des vulnérabilités présentés dans la quatrième partie.

¹⁷ Les variations au niveau des paramètres centraux de la conception peuvent être liées aux bénéficiaires, au calendrier et à la fréquence des transferts, à leur valeur et conditions, aux mécanismes de paiement et de doléances, à la gouvernance du programme, à la sensibilisation et aux messages diffusés, et aux interventions complémentaires.

soutien externe réduit ou inexistant (Davis *et al.*, eds., 2016). Elles peuvent aussi revêtir une importance particulière au moment de protéger le bien-être des filles rurales, qui occupent souvent une position plus marginalisée au sein des ménages ruraux, et auxquelles les parents accordent une priorité moindre au moment d'assigner des ressources limitées en matière d'aliments et/ou d'éducation (Harper, Jones et Watson, 2012).

En créant des biens et des infrastructures communs adaptés aux besoins des femmes et des filles rurales (p. ex. construction de crèches, routes goudronnées, puits, installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et services d'alimentation électrique), les PTP peuvent alléger leurs fardeaux en matière de soins et les contraintes de main-d'œuvre (de la O Campos, 2015). Par exemple, les femmes rurales du Yémen ont bénéficié de projets de PTP qui ont construit des écoles, des installations de santé et des systèmes d'approvisionnement en eau. Une évaluation de 2004 de la Banque mondiale (citée dans IEG, 2014) a constaté que ces projets ont réduit le manque de temps des femmes et amélioré leur santé en faisant diminuer l'incidence de la malnutrition maternelle. Cependant, pour les participants de sexe féminin, la participation directe aux activités de travaux publics, qui peut supposer un travail physique pénible, peut alourdir leurs charges de travail et accroître leur risque de malnutrition et de problèmes de santé (IEG, 2014). Pour éviter les effets néfastes, certains PTP ont adapté le type d'emplois à la disposition des femmes pour qu'ils correspondent à leurs capacités. Cette adaptation peut englober l'accès à des tâches plus légères (p. ex. services sociaux), comme dans le cas du VUP au Rwanda. Les PTP peuvent aussi proposer des paiements directs aux personnes et aux ménages confrontés à un manque de main-d'œuvre afin de remédier aux problèmes liés aux vulnérabilités de chaque étape du cycle de vie, comme dans le cas du Programme de filet productif de protection sociale (*Productive Safety Net Programme*) mené en Éthiopie (Holmes et Jones, 2013).

Les transferts sociaux peuvent directement améliorer l'accès des femmes et des filles rurales aux services de santé et à l'éducation, ainsi que leur nutrition. Les transferts en espèces adoptent généralement un axe centré sur les enfants, mais beaucoup ciblent également les femmes enceintes et allaitantes pour les aider à éviter et à réduire la malnutrition et à améliorer leur santé. Par exemple, le Programme Bono Juana Azurduy mené dans l'État plurinational de Bolivie, le Programme de transferts en espèces pour les enfants vulnérables mené au Togo et le Programme Pantawid Pamilyang Pilipino (4P) mené aux Philippines conjuguent tous des avantages en espèces et l'accès gratuit aux soins de santé prénataux et postnataux, des suppléments nutritionnels et des sessions d'information sur l'allaitement et la nutrition maternelle. Cette combinaison a donné lieu à des résultats positifs pour ce qui est de la santé reproductive des femmes et la réduction de la mortalité maternelle (de la O Campos, 2015; Molyneux et Thomson, 2012; Holmes et Jones, 2013). Ces impacts sont tout particulièrement importants pour les femmes rurales, qui sont confrontées à des risques considérablement supérieurs de problèmes de santé et de mortalité maternelle que les femmes en milieu urbain. Ces risques plus élevés sont en partie le résultat des barrières financières plus importantes qui entravent l'accès des femmes aux soins de santé en milieu rural et de la couverture et la qualité plus limitées des services de santé de base (OMS, 2018).

Les programmes de transferts en espèces peuvent aussi être conçus pour promouvoir la parité hommes-femmes dans l'éducation. Par exemple, le Programme de bourses pour la réduction de la pauvreté du Fonds du Japon (*Japan Fund for Poverty Reduction Scholarship Programme*) au Cambodge et le Programme de bourses scolaires pour les filles (*Girls School Stipend Programme*) au Bangladesh ciblent

Les programmes de transferts en espèces peuvent aussi être conçus pour promouvoir la parité hommes-femmes dans l'éducation.

exclusivement les filles (IEG, 2014). Il existe d'autres programmes qui proposent aux parents des incitations financières pour qu'ils scolarisent leurs enfants. Par exemple, le transfert en espèces assorti de conditions Prospera au Mexique accorde des transferts supérieurs aux filles, et un programme de transferts en espèces assorti de conditions en Jamaïque propose des paiements supérieurs aux garçons pour compenser les coûts d'opportunité plus importants de leur scolarisation par rapport aux filles (IEG, 2014). Les programmes de transferts en espèces non assortis de conditions ont eu des impacts importants et constants sur la scolarisation, la plupart des écoles signalant des impacts positifs pour les garçons et les filles (Davis et Handa, 2014). Ces résultats sont tout particulièrement pertinents au sein des communautés traditionnelles, où les normes et institutions socioculturelles discriminatoires, comme le «biais fils» qui restreint systématiquement les droits des filles à l'éducation, continuent d'être prévalentes. Le biais fils, conjointement avec les barrières financières, peut dissuader les parents pauvres d'accorder la priorité à la scolarisation de leurs filles (Harper, Jones et Watson, 2012).

6.3 Résultats sur le plan de la prévention: renforcer les capacités des femmes rurales à gérer les risques

En proposant des emplois temporaires et/ou l'accès à des revenus en temps de crise, les transferts en espèces et les PTP peuvent renforcer les capacités des femmes rurales à gérer les risques, ce qui peut contribuer à protéger leur bien-être et leurs biens de production (Bastagli *et al.*, 2016). Les transferts sociaux opportuns peuvent aider les ménages à éviter des stratégies d'adaptation nuisibles, comme la vente de biens et la réduction de la quantité d'aliments consommés. Ces transferts profitent tant aux femmes qu'aux hommes ruraux. Cependant, ils revêtent une importance particulière pour les femmes, car celles-ci sont plus vulnérables face aux chocs et aux stress et ont des capacités moindres au moment d'y faire face. Le transfert en espèces assorti de conditions Chapéu de Palha Mulher au Brésil, par exemple, cible les femmes qui travaillent dans le secteur de la canne à sucre dans les zones rurales du pays en leur proposant des transferts en espèces pour les aider à gérer l'insécurité de revenu entre les récoltes (ONU Femmes, 2015).

Les transferts sociaux opportuns peuvent aider les ménages à éviter des stratégies d'adaptation nuisibles, comme la vente de biens et la réduction de la quantité d'aliments consommés.

Dans une certaine mesure, les transferts en espèces peuvent également remédier aux vulnérabilités sociales sexospécifiques qui touchent tout particulièrement les filles lors des crises (p. ex. mariage et dots d'enfants, travail domestique pour des tiers, traite et sexe transactionnel), et les défis sexospécifiques auxquels sont confrontés les garçons (p. ex. participation d'enfants à des travaux agricoles dangereux). Bien que les données factuelles soient encore faibles, il y a des signes qui indiquent que les transferts en espèces, effectués par des voies produisant des revenus, peuvent réduire le besoin de travailler pour les garçons et les filles - en particulier pour les garçons effectuant des travaux agricoles rémunérés (IEG, 2014; Dammert *et al.*, 2017). Cette réduction plus importante parmi les garçons est en partie le résultat de leur représentation disproportionnée dans le travail agricole rémunéré par rapport aux filles, qui sont plus présentes dans le travail domestique non rémunéré (IEG, 2014; Hagen-Zanker *et al.*, 2017).

6.4 Résultats sur le plan de la promotion: améliorer la génération de revenus et les opportunités de travail pour les femmes

Les transferts sociaux peuvent réduire les écarts entre les hommes et les femmes pour ce qui est de l'accès aux ressources de production et, dans le même temps, promouvoir l'inclusion des femmes dans la sphère financière et leur entrée sur le marché du travail rural. Cela a des impacts positifs sur leurs revenus, la sécurité de leurs moyens d'existence et leur promotion économique.

Promouvoir la génération de revenus et la diversification

D'un point de vue genre, les transferts peuvent jouer un rôle clé au moment d'améliorer la distribution des ressources et de créer des opportunités économiques. Les évaluations de la FAO ont recueilli des preuves considérables indiquant que les transferts en espèces non assortis de conditions permettent aux femmes rurales d'accumuler des biens de production, comme le petit bétail, les intrants et les outils agricoles. Dans certains cas, ces transferts peuvent améliorer l'accès des femmes au crédit, ce qui leur permet d'obtenir des biens plus conséquents, comme des terres (Asfaw *et al.*, 2014; Covarrubias, Davis et Winters, 2012; Barca *et al.*, 2015; Natali *et al.*, 2016). D'après des recherches qualitatives menées par la FAO au Ghana, au Kenya et en Zambie, les transferts en espèces permettent aux femmes rurales de développer leurs petites entreprises commerciales existantes et d'améliorer leur base de revenus (Barca *et al.*, 2015).

En améliorant la propriété de biens de production par les femmes, on renforce leur pouvoir de prise de décisions économiques. On améliore par ailleurs leur capacité de production d'aliments et leur aptitude à lancer et/ou à développer des petites entreprises, tout en renforçant leur résilience face aux risques futurs. Ces avantages économiques peuvent avoir des effets positifs sur d'autres aspects de l'autonomisation sociale des femmes (p. ex. participation accrue à la prise de décisions au sein du ménage et amélioration du bien-être psychosocial (Bonilla *et al.*, 2017; de la O Campos, 2015)).

En améliorant la propriété de biens de production par les femmes, on renforce leur pouvoir de prise de décisions économiques.

L'amélioration des capacités de génération de revenus des bénéficiaires ne figure pas forcément parmi les objectifs des transferts en espèces. Cependant, les caractéristiques spécifiques de conception peuvent faciliter la promotion de ces effets sur la production. Par exemple, pour améliorer la participation économique des femmes, les facilitateurs de programme peuvent ajuster le montant des prestations, encourager les bénéficiaires, à travers des plateformes de messagerie et de communication, à assigner une part du transfert à l'accumulation d'actifs ou à des activités de génération d'actifs, et établir des liens avec les autres programmes prévus ayant trait aux moyens d'existence. Le programme de transferts en espèces assortis de conditions 4P mené aux Philippines aide les bénéficiaires à établir des projets générateurs de revenus en conjuguant transferts en espèces et services et formation liés aux moyens d'existence. Cette combinaison permet aux bénéficiaires d'échapper à la pauvreté et de mettre fin à leur dépendance à l'égard de l'aide sociale (NEDA, 2011).

Les transferts peuvent également améliorer l'accès des femmes aux services financiers, au crédit et à l'épargne. Dans certains programmes, comme le VUP au Rwanda et le Programme filet productif de protection sociale en Éthiopie, des salaires en espèces sont versés par l'intermédiaire d'institutions bancaires. Les femmes qui y participent reçoivent un soutien pour les aider à ouvrir des comptes en banque afin d'accéder à leurs revenus, ce qui contribue à leur inclusion financière et améliore leur accès au crédit (Pavanella *et al.*, 2016).

Réduire les inégalités entre les sexes sur les marchés du travail

Il existe également des données factuelles qui indiquent que les transferts en espèces peuvent soutenir l'intégration des femmes au marché du travail.

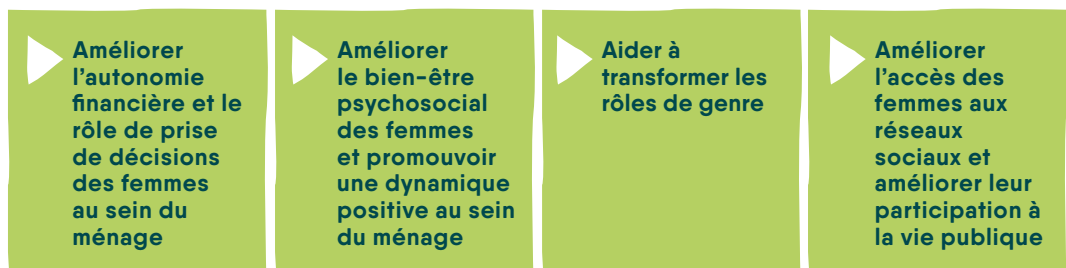
Les PTP peuvent soutenir la participation des femmes au travail temporaire, en particulier lorsqu'ils englobent des caractéristiques comme des quotas d'emploi, des conditions de travail souples et l'accès aux services de garde d'enfants (de la O Campos, 2015). Grâce à des éléments de formation et de développement des compétences, les PTP peuvent également faciliter la transition des femmes vers un engagement plus stable avec le marché du travail rural, une fois le programme terminé. Par exemple, un PTP mené au Sénégal a établi des liens avec des cours d'alphabétisation

pour femmes afin d'améliorer l'employabilité des femmes dans l'industrie de la pêche (Holmes and Jones, 2010). Il existe également des données factuelles qui indiquent que les transferts en espèces peuvent soutenir l'intégration des femmes au marché du travail. Par exemple, le Programme Bolsa Família au Brésil a accru la participation de la main-d'œuvre féminine au marché du travail davantage que celle des hommes: 4,3 pour cent contre 2,6 pour cent respectivement (Soares et Silva, 2010).

Cependant, la promotion de l'employabilité des femmes et des hommes à travers les transferts sociaux n'est pas automatique. Les résultats varient en fonction des opportunités de travail disponibles en milieu rural et du niveau de compétences des ouvriers potentiels. D'après une analyse du PSNP en Éthiopie et du PTP VUP au Rwanda, il n'y a pas d'effet sur l'emploi des femmes en dehors du programme. Cela est en partie dû à l'inefficacité du marché du travail en milieu rural et à la prestation insuffisante et irrégulière de formation en compétences complémentaires (Holmes et Jones, 2013; Pavanello *et al.*, 2016). Les PTP ont été critiqués parce qu'ils offrent aux femmes et aux hommes un accès à des emplois irréguliers et peu qualifiés. Parfois ces emplois offrent également des salaires inférieurs aux femmes, ce qui peut avoir d'importantes implications en ce qui concerne les inégalités entre les sexes (Chopra, 2014; Holmes et Jones, 2013).

6.5 Résultats transformationnels: améliorer l'autonomisation sociale des femmes et promouvoir des changements positifs sur le plan des relations entre les sexes

Lorsque les programmes de protection sociale sont conçus dans une optique de transformation, et mis en œuvre efficacement, ils peuvent avoir l'effet d'autonomiser les femmes rurales. L'accès direct aux prestations, et la mesure dans laquelle les femmes reçoivent et contrôlent les transferts, peuvent potentiellement:



Cette manière de voir sous-tend de nombreux programmes de transferts en espèces et a incité le versement direct des transferts aux femmes, même si elles ne sont pas les principales bénéficiaires du programme (IEG, 2014).

Améliorer l'autonomie financière et le rôle de prise de décisions des femmes au sein du ménage

Plusieurs programmes de transferts en espèces se sont révélés avoir des impacts positifs sur la voix, le libre arbitre et le pouvoir de négociation des femmes au sein du ménage. Parmi ces programmes figurent: le Programme Prospera au Mexique, le Programme Bolsa Família au Brésil, le pilote Subventions pour un revenu de base (*Basic Income Grant*) en Inde, et le Programme de subventions aux enfants (*Child Grant Programme*) en Zambie (de Brauw *et al.*, 2014; de la O Campos, 2015; Bonilla *et al.*, 2017). Le transfert direct d'espèces aux femmes peut réduire leur dépendance vis-à-vis des revenus des hommes et leur conférer un degré d'autonomie financière pour ce qui est de leurs économies personnelles et leurs investissements économiques dans les petites entreprises (Pavanello *et al.*, 2016; Schjoedt, 2016). Cependant, globalement, les preuves que les transferts en espèces entraînent une amélioration considérable de la prise de décisions et du libre arbitre des femmes ne sont toujours pas concluantes (FAO, 2015; Bonilla *et al.*, 2017).

Améliorer le bien-être psychosocial des femmes et promouvoir la dynamique positive intra-ménage

La réduction de l'insécurité financière peut fournir une plateforme pour l'amélioration des relations entre les sexes au sein des ménages, en promouvant les intérêts stratégiques des femmes et en autonomisant les femmes au-delà de la sphère économique. En Amérique latine, certaines femmes bénéficiaires ont signalé avoir obtenu un respect accru de la part des hommes et avoir vu leur statut s'améliorer au sein du ménage et de leur communauté (de la O Campos, 2015; Molyneux et Thomson, 2012).

Des moyens d'existence sûrs peuvent également réduire l'anxiété et contribuer à des sentiments d'espoir, de dignité, de joie et de satisfaction parmi les hommes et les femmes, et peuvent réduire les tensions matrimoniales et le risque de violences conjugales (Barca *et al.*, 2015; Hagen-Zanker *et al.*, 2017). Par exemple, les femmes bénéficiaires du Programme Basic Income Grant en Inde affichaient un stress moindre, et les hommes avaient réduit leur consommation d'alcool, parce qu'ils avaient le sentiment de jouir d'une meilleure sécurité économique et de pouvoir mieux satisfaire les besoins fondamentaux de leurs enfants (Schjoedt, 2016). Au Mexique, une évaluation du Programme Prospera (Bobonis, Castro et Morales, 2015) a constaté que les femmes bénéficiaires étaient de 5 à 7 pour cent moins susceptibles de devenir victimes d'abus physiques que les femmes non bénéficiaires. Il convient toutefois de remarquer que les résultats positifs des transferts sociaux sur la dynamique intra-ménage ne sont pas universels. Un bilan systématique des transferts en espèces mené par l'ODI a conclu que, dans certains cas, la maltraitance émotionnelle des femmes augmentait lorsqu'elles recevaient des montants plus importants de transferts en espèces, car les maris en voulaient à leurs épouses de recevoir de l'argent (Hagen-Zanker *et al.*, 2017). Il faut mener des recherches supplémentaires sur cette question.

Des moyens d'existence sûrs peuvent également réduire l'anxiété et contribuer à des sentiments d'espoir, de dignité, de joie et de satisfaction parmi les hommes et les femmes, et peuvent réduire les tensions matrimoniales et le risque de violences conjugales.

Aider à transformer les rôles de genre

Les transferts sociaux peuvent être conçus de manière à lutter directement contre les normes et pratiques de genre discriminatoires, à mettre en question les rôles économiques traditionnels attribués aux femmes et aux hommes, et à promouvoir une distribution plus équitable des responsabilités de travail.

Les programmes peuvent être expressément conçus pour mettre en question la division du travail entre les sexes en proposant aux femmes des opportunités de travail dans des domaines de travail non traditionnels. Au Brésil, le transfert en espèces assorti de conditions Chapéu de Palha Mulher soutient l'autonomisation économique des femmes rurales en leur dispensant une formation pour qu'elles puissent assumer des emplois non traditionnels dans l'industrie du bâtiment en milieu rural (Sholkamy, 2011). Certains PTP s'attaquent directement à la discrimination salariale fondée sur le genre. La Loi nationale de garantie de l'emploi rural Mahatma Gandhi (*Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Act - MGNREGA*) en Inde promeut un engagement en faveur de salaires égaux entre les hommes et les femmes s'acquittant de tâches similaires. Dans certains États, cette caractéristique a contribué à améliorer les conditions de travail dans certains autres secteurs d'emploi, en particulier l'agriculture, qui se situe en dehors de la portée du programme (Chopra, 2014; IEG, 2014).

Les programmes de transferts en espèces comme Juntos au Pérou et Bolsa Família au Brésil contribuent aussi à assurer un équilibre entre les rôles de genre et l'assignation de la main-d'œuvre associée aux soins et au travail domestique au sein du ménage. Grâce à des discussions en groupe et à des campagnes de messages et de communication, ces programmes mobilisent les hommes pour modifier leurs attitudes en ce qui concerne la responsabilité des soins et/ou le partage des responsabilités pour satisfaire les conditions du programme. Ces activités de programme luttent par ailleurs contre les questions liées à la violence conjugale. Une évaluation du Programme Juntos, qui est principalement mis en œuvre dans les provinces rurales, révèle une hausse de la participation des hommes aux tâches ménagères et aux soins dispensés aux enfants suite à la sensibilisation menée (Molyneux et Thomson, 2012).

Les programmes peuvent être expressément conçus pour mettre en question la division du travail entre les sexes en proposant aux femmes des opportunités de travail dans des domaines de travail non traditionnels.

Certains programmes de protection sociale renforcent la prise de conscience par les femmes de leurs droits sociaux et économiques en organisant des sessions d'information et de sensibilisation, et en conférant un accès complémentaire aux services sociaux et de soutien juridique.

Au Viet Nam, par exemple, le Programme national ciblé pour la réduction de la pauvreté (*National Targeted Programme for Poverty Reduction*) propose une aide juridique aux femmes rurales pauvres afin de les sensibiliser à leurs droits, et promeut la mise en œuvre de lois associées qui confèrent aux femmes un accès aux titres de propriété foncière (Jones et Tran, 2010).

Améliorer l'accès des femmes aux réseaux sociaux et leur participation à la vie publique

Les transferts sociaux peuvent améliorer l'accès des femmes rurales aux réseaux sociaux et promouvoir leur participation à la vie publique et aux organisations rurales, ce qui peut avoir des effets positifs sur leur promotion économique. Au Ghana et en Somalie, la participation aux programmes de transferts en espèces a aidé les femmes très pauvres et marginalisées, en particulier les femmes veuves ou divorcées, à se sentir plus incluses dans les fonctions sociales, et à recommencer à prendre part aux groupes d'épargne et de crédit contributifs (Barca *et al.*, 2015).

Les femmes rurales considèrent généralement ces plateformes comme l'occasion de rencontrer des gens et de développer leurs réseaux, d'accéder aux informations et d'élargir leurs connaissances, d'améliorer leur mobilité et de gagner en auto-estime et en assurance au moment de s'exprimer dans le cadre de réunions publiques. Tout cela a été documenté dans le cadre du Programme Juntos au Pérou (Molyneux et Thomson, 2012) et des programmes de transferts en espèces au Ghana, au Kenya et

au Malawi (Barca *et al.*, 2015). Les réunions en groupe et les sessions de formation proposées dans le cadre des programmes de protection sociale peuvent également fournir aux femmes rurales un sentiment accru de solidarité. Ils peuvent encourager les femmes à participer à des actions collectives et à soulever leurs préoccupations lors des réunions de la communauté et des autorités gouvernementales locales. L'action collective et le renforcement des capacités peuvent permettre aux femmes rurales de développer les compétences de leadership et de plaidoyer requises pour mettre en question les structures traditionnelles et les normes de genre néfastes qui ont une incidence sur leur statut et leur bien-être. Cet effet a été documenté dans le Programme de moyens d'existence Chars (*Chars Livelihoods Programme*) au Bangladesh (Scott, 2012).

6.6 Limites des résultats transformationnels et d'autonomisation

Si la protection sociale a le potentiel de remédier à plusieurs dimensions de genre de la pauvreté et de la vulnérabilité, ses impacts ne sont néanmoins pas automatiquement autonomisants ou transformationnels.

Premièrement, l'échelle des impacts transformationnels est extrêmement spécifique au contexte. L'aptitude à apporter des changements au statut social, à la promotion économique et à la prise de décisions parmi les femmes dépend de la mesure dans laquelle les normes de genre discriminatoires sont ancrées dans les coutumes et les institutions locales (Bonilla *et al.*, 2017). Par exemple, les effets de la protection sociale peuvent être plus limités pour les femmes rurales qui vivent dans des sociétés très patriarcales au sein desquelles le pouvoir de négociation et l'autorité des femmes peuvent être plus difficiles à affirmer (de la O Campos, 2015; Bonilla *et al.*, 2017). Les évaluations du *Child Grant Programme* (CGP) en Zambie, du programme Revenu de subsistance contre la pauvreté (*Livelihood Empowerment Against Poverty - LEAP*) au Ghana et du VUP au Rwanda ont conclu que, même si les femmes sont les principales bénéficiaires des transferts, leur accès aux espèces n'accroît pas leur capacité globale de prise de décisions. Très peu d'entre elles influent sur les décisions stratégiques relatives à la reproduction, à la mobilité, aux investissements considérables dans les exploitations agricoles et à l'achat d'actifs conséquents (Pavanello *et al.*, 2016; Barca *et al.*, 2015; Bonilla *et al.*, 2017).

La modification de normes socioculturelles et de comportements sociétaux profondément ancrés à l'égard des femmes est un processus à long terme et demandant beaucoup de temps. Sans soutien politique et institutionnel adéquat, sans renforcement des capacités et sans engagement actif des hommes et des garçons, le personnel de programme peut aborder les inégalités entre les sexes et la discrimination fondée sur le genre de manière superficielle et/ou échouer à s'acquitter de ses engagements de conception sensible au genre (Holmes et Jones, 2013).

Deuxièmement, les impacts sont influencés par la sensibilité au genre des objectifs, de la conception et de la mise en œuvre du programme. Par exemple, les résultats transformationnels sur le plan du genre dépendront des aspects suivants: présence ou absence de l'objectif explicite de réduire les inégalités entre les sexes et d'autonomiser les femmes; degré de sensibilité au genre dans la conception et la mise en œuvre du programme; la question de savoir si les prestations sont régulières et suffisantes pour accroître la participation des femmes à la prise de décisions au sein du ménage; et celle de savoir si les femmes sont ciblées par la protection sociale dans leurs rôles de responsables des soins ou d'acteurs dans la production, entre autres facteurs (de la O Campos, 2015; ONU Femmes, 2015).

Il existe une quantité limitée de données factuelles qui indiquent que les transferts qui ciblent les femmes ne constituent pas toujours une meilleure approche.

Il existe une quantité limitée de données factuelles qui indiquent que les transferts qui ciblent les femmes ne constituent pas toujours une meilleure approche. De nombreux objectifs et buts de programmes visant à renforcer l'autonomisation des femmes peuvent avoir des effets imprévus s'ils ne prêtent pas attention à la dynamique de genre au sein du ménage dans le cadre de leur conception (IEG, 2014). Par exemple, le fait de verser directement de l'argent aux femmes sans sensibilisation adéquate peut donner lieu à des abus émotionnels ou des comportements dominateurs par les maris envers les femmes bénéficiaires. Dans cette situation, les hommes peuvent se sentir privés de leur autonomie et menacés par l'évolution des rôles de genre ou exclus du programme et des responsabilités de soins (Hagen-Zanker *et al.*, 2017).

Enfin, il est crucial qu'il y ait un engagement à long terme et une action systématique pour intégrer le genre dans la protection sociale. Des efforts multiples et intégrés sont requis pour contribuer à la transformation des structures et des normes de genre qui sous-tendent la vulnérabilité des femmes face à la pauvreté et aux privations. Pour modifier fondamentalement la position stratégique des femmes au sein du ménage et/ou promouvoir leurs opportunités économiques, les programmes essentiels de protection sociale doivent être reliés à des programmes et services complémentaires sensibles au genre qui renforcent l'autonomisation économique des femmes, renforcent leur libre arbitre et amplifient leur voix, et remédient aux inégalités avec leurs homologues de sexe masculin.

Le tableau 2 présente une liste de contrôle de diverses caractéristiques de programmes qui peuvent être adoptées pour améliorer les impacts positifs en matière de genre.

Tableau 2: Liste de contrôle d'impacts et de caractéristiques de programmes spécifiques au genre qui peuvent favoriser des résultats positifs

Fonction	Impacts en matière de genre	Caractéristiques qui peuvent favoriser des résultats positifs ¹⁸
Protection	<ul style="list-style-type: none"> • Protège et améliore les revenus et aide les femmes rurales à pourvoir aux besoins pratiques de leur ménage et à faire face à leurs responsabilités. • Soutient les responsabilités de soins non rémunérées des femmes et maintient le bien-être des enfants. • Réduit les écarts entre les sexes en matière d'accès aux aliments, d'éducation et de soins de santé. • Protège toutes les personnes vulnérables des pratiques nuisibles de genre/sociales qui peuvent être exacerbées par la pauvreté de revenu (p. ex. mariage des enfants, traite, travail des enfants, violence sexiste). 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à des transferts réguliers et prévisibles et à un accès efficace aux informations de base liées aux prestations et aux procédures des programmes. • Fournir des prestations d'un montant adéquat (des ajustements du montant peuvent être effectués pour remédier aux écarts entre les sexes et aux problèmes spécifiques). • Faire participer les femmes à la sélection participative des projets des PTP et des actifs communautaires. • Concevoir avec soin des conditions qui sont correctement reliées à la prestation fiable de services sociaux de qualité ou bien assouplir les conditions. • Établir un système de suivi pour identifier tout effet néfaste des programmes sur les charges de travail et le manque de temps des femmes et des filles, la production et la dynamique au sein des ménages et de la communauté; et inclure des mécanismes efficaces pour atténuer ces effets néfastes. • Communication, messages de programme et événements de sensibilisation culturellement sensibles et mis en œuvre à travers des visites auprès des comités locaux et des ménages.

¹⁸ Nombre de ces caractéristiques valent pour les quatre objectifs de protection sociale et les résultats en matière de genre.

SIXIÈME PARTIE: Comment la protection sociale peut-elle remédier aux différents aspects de la pauvreté et de la vulnérabilité auxquels sont confrontées les femmes rurales?

Fonction	Impacts en matière de genre	Caractéristiques qui peuvent favoriser des résultats positifs ¹⁸
Prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Aide les femmes à gérer les risques associés à la grossesse, à la maternité et à la santé reproductive. • Protège les actifs des femmes et prévient les stratégies d'adaptation négatives. • Promeut l'adoption de nouvelles technologies agricoles pour prévenir les risques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer des transferts opportuns et prévisibles pouvant être élargis facilement en situation de crise. • Proposer des liens avec des programmes d'assurance complémentaire (p. ex. allocations de maternité, micro-assurance et assurance agricole) qui sont adaptés aux besoins des femmes qui travaillent dans des contextes ruraux et informels. • Proposer des liens avec des services de vulgarisation et de conseil agricole (p. ex. technologies intelligentes face au climat, techniques de conservation de l'eau et semences résistantes à la sécheresse) et des services de microcrédit adaptés aux besoins agricoles des femmes.
Promotion	<ul style="list-style-type: none"> • Réduit les écarts entre les sexes en matière d'accès aux ressources et aux biens de production. • Promeut l'autonomisation des femmes rurales en améliorant l'accès aux infrastructures et aux technologies qui peuvent permettre aux producteurs d'accroître leur productivité et/ou de diversifier leur base de moyens d'existence. • Promeut la participation des femmes aux marchés du travail ruraux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre des messages afin d'encourager l'utilisation partielle des transferts en espèces/des salaires pour les activités de production des femmes et pour leur permettre d'accumuler des actifs. • Intégrer des éléments de production et/ou créer des liens avec des services et mesures complémentaires qui assurent des moyens d'existence, favorisent l'inclusion financière et améliorent l'accès aux marchés, et qui sont adaptés aux besoins des femmes rurales. • Assurer l'accès aux technologies qui facilitent le travail et au soutien pour les soins afin de réduire les charges de travail et d'améliorer la productivité et/ou la participation au programme (p. ex. services de garde d'enfants et conditions de travail souples dans le cadre des PTP). • Proposer une formation/des services complémentaires pour développer les compétences liées à la production et à la gestion des entreprises (p. ex. connaissances financières et compétences professionnelles) et améliorer l'accès à l'emploi.
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> • Promeut l'autonomisation sociale des femmes et les besoins stratégiques fondés sur le genre. • Améliore le statut des femmes au sein des ménages et des communautés. • Améliore la voix, le pouvoir de prise de décisions et l'autorité de prise de décisions des femmes. • Améliore l'accès et la participation des femmes aux réseaux sociaux, soutient l'autonomisation juridique et sensibilise les gens aux droits des femmes. • Soutient des relations plus égalitaires entre les femmes et les hommes et des normes de genre plus positives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les contextes locaux spécifiques pour déterminer la manière dont les relations entre les sexes peuvent évoluer et la perception par les membres de la communauté de l'autonomisation, des normes et des rôles de genre. • Présenter l'accès aux prestations comme un droit économique et social, et comme une allocation plutôt qu'un don. • Relier les transferts aux services sociaux; sensibiliser les gens aux droits et aux relations sociales; accès à la justice et législation anti-discriminatoire liée à l'emploi, à l'héritage et à la propriété foncière. • Mettre en œuvre des activités pour sensibiliser les gens et renforcer leurs compétences en budgétisation et gestion financière familiale, et promouvoir la reconnaissance de l'égalité entre les sexes au sein du ménage et de la communauté dans son ensemble. • Suivre les impacts des programmes sur la dynamique au sein des ménages, y compris le statut et le bien-être psychosocial des femmes et des hommes. • Renforcer les capacités du personnel chargé de la conception et de la mise en œuvre des programmes de protection sociale.

Source: de la O Campos, 2015; Holmes et Jones, 2010; Newton, 2016; Winder et Yablonski, 2012; IEG, 2014.

Questions de synthèse



- ▶ **Quel est le potentiel des programmes de transferts en espèces au moment de remédier aux dimensions de genre de la pauvreté et des vulnérabilités? Et celui des PTP?**
- ▶ **Donnez trois exemples de données factuelles liées aux effets positifs sexospécifiques des transferts en espèces et des PTP. Quelles sont les caractéristiques de conception qui ont été utilisées dans ces programmes pour parvenir à ces résultats?**
- ▶ **Quels sont les facteurs qui peuvent nuire aux résultats positifs sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes rurales?**



Exercice 4: Évaluer comment les programmes de protection sociale abordent les dimensions de genre de la pauvreté et de la vulnérabilité rurales

(VOIR ANNEXE 1:
OUTILS
D'APPRENTISSAGE)

SEPTIÈME PARTIE

En quoi consiste une
approche sensible au genre
de la protection sociale dans
un contexte rural?

Vue d'ensemble
des caractéristiques clés



OBJECTIF CLÉ:

Comprendre les éléments fondamentaux de l'intégration du genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des interventions de protection sociale en milieu rural.

7.1 Que peuvent espérer accomplir les programmes de protection sociale sensibles au genre?

Cette section finale propose un bref aperçu des éléments suivants: (i) les principaux objectifs des programmes sensibles au genre; et (ii) les caractéristiques clés de l'approche sensible au genre de la protection sociale dans l'ensemble du cycle du programme.

L'objectif ultime d'une approche sensible au genre dans le cadre des programmes de protection sociale est de faire en sorte que ces programmes accordent une plus grande attention aux besoins spécifiques des femmes et des hommes en soutien à leurs moyens d'existence ruraux, et d'améliorer l'égalité entre les sexes en matière d'accès aux programmes et de leurs résultats. Les programmes de protection sociale doivent remédier aux vulnérabilités et aux risques fondés sur le genre qui empêchent les femmes et hommes ruraux d'accéder aux opportunités économiques et d'en bénéficier, et par ailleurs de revendiquer leurs droits et allocations; et aider ces hommes et ces femmes à surmonter la pauvreté et l'insécurité alimentaire individuelles et du ménage.

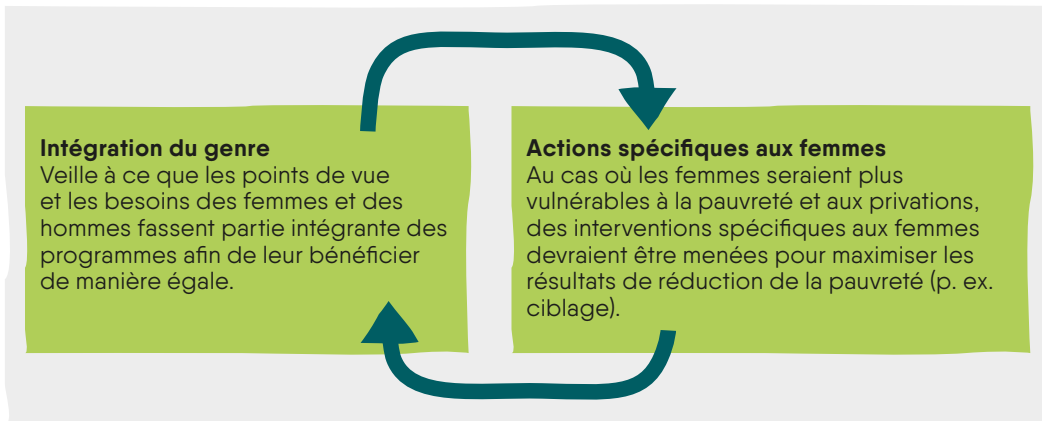
Les programmes sensibles au genre peuvent atteindre plusieurs objectifs précis:

- ▶ sensibiliser les gens aux manières dont les normes de genre et les inégalités entre les sexes et l'exclusion contribuent à la pauvreté rurale et la perpétuent;
- ▶ garantir un accès égal aux programmes de protection sociale aux femmes et aux hommes;
- ▶ remédier aux inégalités entre les sexes sur le plan des ressources et des biens, de l'emploi et des services financiers;
- ▶ renforcer la voix, le pouvoir de négociation et les rôles de prise de décisions des femmes, et réduire leur charge de travail; et
- ▶ éviter de renforcer les inégalités entre les sexes et d'exacerber les risques spécifiques aux femmes et aux hommes.

7.2 Comment mettre en œuvre une approche sensible au genre en matière de protection sociale?

Une importante première étape pour rendre la protection sociale plus sensible au genre consiste à œuvrer en vue de l'égalité entre les sexes. Pour profiter tant aux femmes qu'aux hommes, le principe d'égalité entre les sexes doit être intégré de manière cohérente dans les objectifs de programme et à chaque étape du cycle de programme: conception, mise en œuvre et suivi-évaluation. Dans les situations où les femmes rurales sont plus vulnérables à la pauvreté et aux privations, des interventions ciblant spécifiquement les femmes devraient être entreprises pour maximiser l'égalité entre les sexes et les résultats en matière de réduction de la pauvreté. Par exemple, les programmes peuvent expressément viser à cibler et à autonomiser les femmes rurales lorsque cela est considéré comme «essentiel» pour atteindre les principaux objectifs de réduction de la pauvreté.

Figure 6: Stratégie à deux voies de l'approche sensible au genre en matière de protection sociale



SEPTIÈME PARTIE: En quoi consiste une approche sensible au genre de la protection sociale dans un contexte rural? Vue d'ensemble des caractéristiques clés

Concrètement, les actions clés suivantes peuvent contribuer à garantir une approche sensible au genre tout le long du cycle du programme.

Au stade de la planification:

- ▶ **Entreprendre une analyse sensible au genre de la pauvreté et de la vulnérabilité.** L'étape cruciale au moment d'adopter une approche sensible au genre en matière de protection sociale consiste à évaluer les risques et vulnérabilités auxquels sont confrontés les femmes et les hommes ruraux durant toute leur vie et à déterminer la manière dont les normes de genre discriminatoires et les inégalités entre les sexes contribuent à ces risques et vulnérabilités. Une analyse de genre permettra de mieux comprendre les différents rôles que jouent les femmes et les hommes; les ressources qu'ils possèdent, la manière dont ils se partagent (ou pas) les charges de travail, et leurs besoins et priorités pratiques et stratégiques en ce qui concerne la sécurité des moyens d'existence. Les résultats de l'analyse peuvent contribuer à identifier les questions clés et à définir les objectifs, priorités et activités sensibles au genre.



LECTURES SUPPLÉMENTAIRES: Se référer au Guide technique 2, première partie, pour des conseils précis sur la manière de planifier et d'entreprendre une analyse sensible au genre de la pauvreté et de la vulnérabilité.

Au stade de la conception:

- ▶ **Adopter des caractéristiques de conception sensibles au genre.** Diverses caractéristiques de conception (p. ex. montant ajusté des prestations, exigences relatives au travail flexible, formation et soutien aux moyens d'existence) peuvent être adoptées pour aborder les vulnérabilités spécifiques des femmes et des hommes et promouvoir leur participation aux programmes. Dans certaines situations, des dispositions de ciblage spéciales peuvent être incluses (p. ex. quotas d'emploi et/ou droits individuels) afin d'accroître la participation des femmes et les prestations proposées par le programme. Des activités de communication et de proximité efficaces servant à cibler et parvenir aux populations rurales particulièrement vulnérables et exclues (p. ex. «peuples des forêts», ouvriers familiaux non rémunérés, ouvriers agricoles sans terres, personnes en

situation de handicap, malades chroniques, réfugiés et veuves) sont aussi des dimensions essentielles du processus de ciblage inclusif.

- ▶ **Prêter attention à la dynamique intra-ménage.** Pour veiller à une distribution équitable des transferts au sein des ménages, les programmes doivent prêter attention aux aspects de la dynamique de genre au sein des ménages, y compris: les rôles de genre, l'équilibre des pouvoirs entre les femmes et les hommes, et l'incidence qu'ils ont sur l'accès et le contrôle des prestations de protection sociale par les personnes. Il faut des stratégies et activités appropriées pour promouvoir une dynamique intra-ménage positive et des résultats équitables entre les sexes pour tous les participants aux programmes.

Au stade de la **conception**, adopter des caractéristiques de conception sensibles au genre, prêter attention à la dynamique intra-ménage, faire participer les femmes et les hommes à la planification et à la mise en œuvre des programmes, relier l'argent versé ou les salaires à des sources de soutien complémentaire.

- ▶ **Faire participer les femmes et les hommes à la planification et à la mise en œuvre des programmes.** Il est essentiel de consulter les bénéficiaires de sexe féminin au moment de déterminer les priorités des programmes et les dispositions relatives à la conception. Il faut se concentrer en particulier sur la participation des femmes les plus marginalisées. Les hommes et les garçons doivent aussi prendre une part active à la programmation. Cela peut être fait à travers des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités qui promeuvent des changements positifs sur le plan des normes et des rôles de genre et qui leur permettent de mieux comprendre l'importance des objectifs des programmes liés à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes (et leur engagement à les atteindre).

▶ **Relier l'argent versé ou les salaires à des sources de soutien complémentaires.** Parmi les interventions complémentaires peuvent figurer des services sociaux ou basés sur les soins, des interventions liées à la production et aux moyens d'existence, l'accès aux marchés et aux organisations rurales (p. ex. réseaux de coopératives de femmes et de productrices). Enfin, les systèmes de protection sociale intégrés doivent être ancrés dans le développement rural plus large et les cadres d'équité sociale. La législation anti-discrimination liée aux lois sur les héritages et la propriété, et/ou un salaire minimum, et l'accès à l'aide juridique sont des mesures essentielles transformationnelles qui peuvent réduire l'exposition des femmes et des hommes aux risques sociaux et à la discrimination.

Au stade de la mise en œuvre et du suivi-évaluation:

- ▶ **Renforcer les capacités du personnel et mettre en place des dispositions institutionnelles sensibles au genre.** Il s'agit entre autres de renforcer les capacités du personnel en matière de sensibilité au genre, d'analyse du genre et d'intégration du genre. Il s'agit également de proposer des moyens incitatifs, des allocations budgétaires et un soutien institutionnel adéquats, y compris des lignes directrices opérationnelles pour le personnel, afin de veiller à la mise en œuvre, dans la pratique, des dispositions de conception sensibles au genre. Il est également important d'établir des mécanismes de genre institutionnels (p. ex. des points focaux genre au sein des ministères chargés de la protection sociale et des programmes mis en œuvre par les autorités gouvernementales locales) afin de garantir le plaidoyer, l'engagement en faveur de la continuité et le suivi du travail en matière de genre.

- ▶ **Renforcer les engagements politiques en faveur d'interventions de protection sociale sensibles au genre à travers des activités de plaidoyer pour l'égalité entre les sexes aux niveaux national et local.** Les mécanismes de redevabilité sociale (p. ex. fiches de notation communautaires, audits sociaux et plateformes de doléances) sont aussi nécessaires pour renforcer la gouvernance inclusive, la transparence et la redevabilité des programmes (Holmes et Jones, 2010). Ces mécanismes doivent tenir compte des contraintes potentielles (p. ex. mobilité restreinte, manque de temps, voix limitée et niveaux de base d'alphabétisme et de confiance en soi requis pour dialoguer avec les agents du programme et participer aux processus de prise de décisions) auxquelles sont confrontées les femmes lorsqu'elles prennent part à des activités de gouvernance.
- ▶ **Mettre en place des systèmes innovants de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour suivre les progrès, évaluer une variété d'impacts sur le plan du genre et garantir des opportunités pour l'incorporation des résultats de l'évaluation dans la reconception des programmes et leur mise en œuvre.** Les indicateurs sensibles au genre et la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe peuvent être utilisés pour suivre l'accès qu'ont les femmes et les hommes aux programmes de protection sociale et leur participation à ces programmes. Il faut fournir des efforts particuliers pour mettre au point des méthodologies et des indicateurs innovants permettant d'évaluer: les changements liés au genre ayant trait à l'autonomisation, aux capacités de production et à l'accès au travail des femmes; les rôles et la dynamique intra-ménage (p. ex. prise de décisions et libre arbitre, et charges de travail); et si les programmes (y compris ceux où les bénéficiaires prennent part à des interventions multiples) ont une incidence négative sur le bien-être des femmes et des hommes ruraux ou exacerbent les inégalités entre les sexes et les risques.



LECTURES SUPPLÉMENTAIRES: Dans le Guide technique 2, les lecteurs trouveront des conseils détaillés sur la manière dont les questions de genre peuvent être intégrées dans les caractéristiques de conception spécifiques des transferts en espèces et des PTP. Le Guide technique 3 traite de manière approfondie des questions liées à la mise en œuvre et au suivi-évaluation sensibles au genre.

Figure 7: Dimensions clés de l'intégration du genre dans les programmes de protection sociale

Stade de planification	Stade de conception	Stade de mise en œuvre	Stade de suivi-évaluation
<p>Mener une analyse de la pauvreté et de la vulnérabilité par âge et par sexe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les questions de genre clés. • Évaluer l'incidence des inégalités entre les sexes sur la vulnérabilité face à la pauvreté et aux risques pesant sur les moyens d'existence. • Identifier d'autres causes, au-delà du genre, qui contribuent à l'exposition des femmes à la pauvreté et à la manière dont elles la vivent. • Accorder une attention à la pauvreté et à l'insécurité des hommes et des garçons. • Veiller à ce que les conclusions éclairent les priorités et les caractéristiques du programme. 	<p>Intégrer le genre dans les caractéristiques de conception essentielles des programmes de protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formuler des objectifs de programme sensibles au genre. • Adapter les critères et méthodes d'admissibilité pour le ciblage afin de garantir l'inclusion égale des femmes et des hommes aux programmes (et de promouvoir l'adhésion). • Le cas échéant, inclure des dispositions appropriées pour parvenir aux groupes particulièrement vulnérables et exclus de femmes et d'hommes. • Fournir des informations claires sur les avantages et le processus du programme. • Ajuster le montant et la fréquence des prestations par rapport aux buts du programme. • Concevoir des messages de programme et des événements de sensibilisation culturellement sensibles pour promouvoir l'égalité entre les sexes. • Inclure les femmes dans la sélection participative des projets de PTP. • Intégrer les transferts et des mesures complémentaires alignées sur les buts du programme liés à l'égalité entre les sexes. • Concevoir minutieusement les conditions du programme. • Inclure les femmes et les hommes dans la formulation des programmes. • Examiner les éléments du programme pour déterminer leur degré de sensibilité au genre et identifier des stratégies possibles d'atténuation des risques. 	<p>Établir des mécanismes de mise en œuvre sensibles au genre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter une stratégie d'intégration du genre. • Assurer des transferts réguliers et prévisibles. • Concevoir le paiement des transferts de manière sensible au genre et veiller à ce qu'ils favorisent l'inclusion financière des femmes. • Mener des activités de sensibilisation culturellement adaptées. • Assigner des ressources spécifiques et suffisantes (financières, humaines, en temps) pour permettre la réalisation des objectifs du programme. • Établir des engagements politiques en faveur d'interventions sensibles au genre et promouvoir le soutien communautaire. • Mettre en place des mécanismes participatifs de redevabilité sociale. • Veiller à la prestation fiable de services et mesures complémentaires de qualité. 	<p>Mettre en place des systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour suivre les progrès et évaluer les effets liés au genre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre au point un cadre de suivi-évaluation sensible au genre. • Identifier des indicateurs ventilés par âge et par sexe et les données à recueillir. • Assigner des ressources suffisantes et renforcer les capacités pour mener un suivi et une évaluation réguliers. • Élargir la base de données factuelles sur les liens entre les dispositions de conception en matière de genre et les résultats du programme. • Mettre en place un mécanisme de boucle de rétroaction pour veiller à ce que les résultats soient pris en compte dans la reconception du programme. • Utiliser des données factuelles et des recherches pour élaborer des stratégies de communication et de plaidoyer.

Questions de synthèse



- ▶ Réfléchissez à votre situation de travail: que peuvent accomplir les programmes en matière d'égalité entre les sexes et de résultats relatifs à l'autonomisation des femmes rurales? Y a-t-il les capacités requises et une bonne disposition à adopter une approche sensible au genre dans le cadre des programmes? Comment les capacités et les engagements du personnel peuvent-ils être améliorés?
- ▶ Quels sont certains des éléments de la conception et de la mise en œuvre sensibles au genre de la protection sociale?
- ▶ Quels sont certains des éléments de suivi-évaluation sensibles au genre compris dans les programmes?

SEPTIÈME PARTIE: En quoi consiste une approche sensible au genre de la protection sociale dans un contexte rural? Vue d'ensemble des caractéristiques clés



Exercice 5: Cartographier les opportunités et les défis pour l'adoption d'une approche sensible au genre de la protection sociale

(VOIR ANNEXE 1:
OUTILS
D'APPRENTISSAGE)

ANNEXE 1

Outils d'apprentissage

Exercice 1: Réfléchir aux normes et aux rôles de genre pertinents pour votre contexte

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Discuter des différences entre les concepts de « sexe » et de « genre » et réfléchir à l'interprétation locale et contextuelle des normes de genre, des rôles de genre et des relations entre les sexes, ainsi qu'aux progrès accomplis en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes.

Instructions

Entreprendre une réflexion de cinq minutes et/ou une discussion par deux:

Quand avez-vous réalisé pour la première fois que vous étiez différent(e) du sexe opposé:

- ▶ Quel âge aviez-vous?
- ▶ Qui vous en a fait prendre conscience?
- ▶ Quelle était la situation?
- ▶ Qu'avez-vous ressenti?
- ▶ Qu'avez-vous fait?

Exercice 2: Cartographier les interventions de protection sociale dans votre pays (groupes de discussion et plénière)

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Présenter le travail des participants en matière de protection sociale au groupe en général. Comprendre si/comment les programmes existants de protection sociale abordent les questions de genre.

Temps approximatif requis

10 minutes (discussions en groupes)

20 minutes (présentation des conclusions; présentations de cinq minutes)

10 minutes (discussions en plénière)

Notes à l'attention du facilitateur

- ▶ Demander aux participants de réfléchir au programme de protection sociale qu'ils gèrent/sur lequel ils travaillent et préparer une présentation de cinq minutes sur les questions suivantes:
 - Quels sont les types de programmes nationaux de protection sociale qui existent dans votre pays?
 - Quelles sont les principales caractéristiques du programme?
 - Le genre est-il intégré dans la conception du programme de manière implicite ou explicite?
- ▶ Demander aux participants d'utiliser la figure 2 pour orienter leur discussion.



Exercice 3: Évaluer les effets sexospécifiques des chocs et des crises (groupes de discussion et plénière)

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Comprendre les impacts différenciés selon le genre des différents chocs et stress sur les moyens d'existence, la charge de travail et l'autonomisation sociale des personnes.

Temps approximatif requis

30 minutes (discussions en groupes)

20-30 minutes (présentation des conclusions)

Instructions

- ▶ **Étape 1:** Diviser les participants en petits groupes de cinq personnes au maximum.
- ▶ **Étape 2:** Demander aux participants de sélectionner un type de risque suggéré dans le tableau ci-dessous. Les encourager à (a) réfléchir aux différences et aux similarités de la manière dont ce risque touche les femmes et les hommes ruraux et (b) discuter ensuite de la manière dont les femmes et les hommes peuvent aborder ce risque, et de la question de savoir s'il y a des similarités et/ou des différences sur le plan de leurs stratégies d'adaptation. Notez vos points clés dans le tableau ci-dessous.
- ▶ **Étape 3:** Discuter du type de méthodes et d'outils de recherche que vous utiliseriez pour évaluer cette question et collecter les données afin d'éclairer vos priorités et activités de programme.
- ▶ **Étape 4:** Présenter les conclusions en plénière.

Source du risque	Quelle est l'incidence de ce risque sur les femmes?	Quelle est l'incidence de ce risque sur les hommes?	Comment les femmes et les hommes font-ils face à ce risque?
Mauvaises récoltes			
Infection par un nuisible			
Sécheresse			
Inondation			
Changements climatiques			
Hausse des prix des produits alimentaires			
Chômage saisonnier			
Choc de santé			
Saison de soudure/de disette			
Appropriation d'eau/de terres			
Déboisement			
Tsunami			
Frais de dot			
Conflit			
Mariage			
Grossesse			
Pauvreté en temps			
Retrait du soutien à la protection sociale			

Exercice 4: Évaluer comment les programmes de protection sociale abordent les dimensions de genre de la pauvreté et de la vulnérabilité face aux risques (groupes de discussion et session plénière)

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Comprendre les types de risques et de vulnérabilités sexospécifiques auxquels les programmes de protection sociale peuvent remédier et la manière dont ils peuvent le faire.

Temps approximatif requis

30 minutes (discussions en groupes)

20 minutes (présentation des conclusions)

20 minutes (discussions en plénière)

Notes à l'attention du facilitateur

Sur la base d'une discussion sur les risques différenciés selon le genre cartographiés dans l'exercice 2, encourager les participants à discuter du type de risques et de vulnérabilités qu'abordent les programmes de protection sociale, et des caractéristiques du programme (si tant est qu'il y en a) qu'ils adoptent délibérément pour atteindre ces objectifs. Les participants doivent aussi réfléchir aux lacunes et aux limites des résultats des programmes et proposer des manières de les aborder.

Exercice 5: Cartographier les opportunités et les défis pour l'adoption d'une approche sensible au genre de la protection sociale

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Évaluer les possibilités d'adopter le genre de manière plus sérieuse dans le travail quotidien, et les défis à relever pour y parvenir.

Temps approximatif requis

30 minutes (discussions en groupes)

20 minutes (présentation des conclusions)

20 minutes (discussions en plénière)

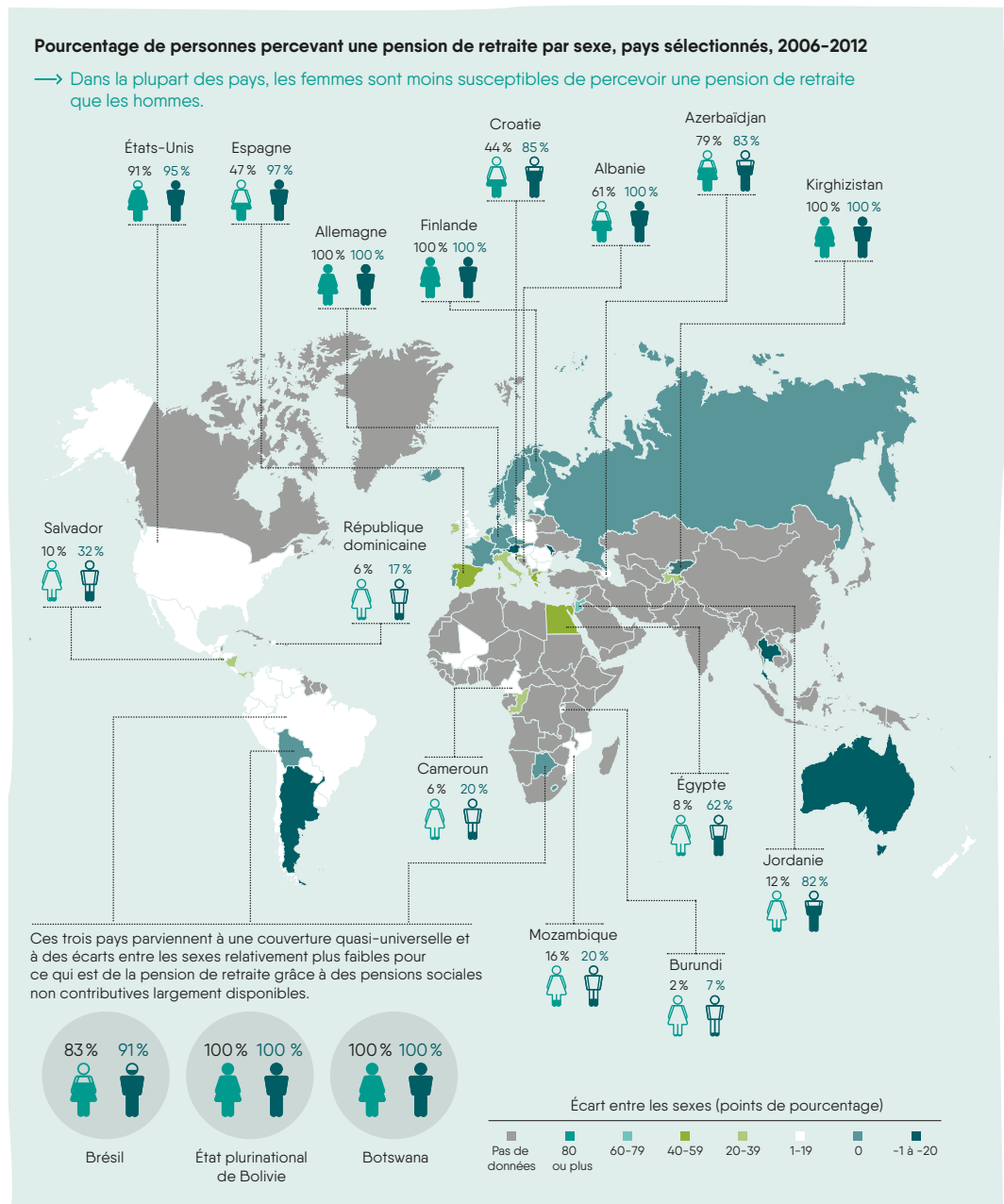
Notes à l'attention du facilitateur

Encourager les participants à utiliser un outil de continuum du genre (tableau 1) et une liste de contrôle d'activités sensibles au genre dans les programmes de protection sociale (tableau 2) pour réfléchir aux possibilités d'adoption du genre de manière plus sérieuse dans leur travail quotidien et des défis à relever pour le faire, et à l'adaptation de ces aspects au contexte local. S'ils travaillent d'ores et déjà sur des programmes sensibles au genre, ils peuvent donner des exemples de la manière dont le genre est intégré (ou pas) dans diverses étapes du cycle de programme, des points forts et des failles associés à cette approche, et de la manière dont on peut remédier à ces failles.

ANNEXE 2

Données sur la couverture des programmes

Figure 8 : Écarts entre les sexes sur le plan de l'accès aux pensions de retraite



D'après OIT, 2014, cité dans ONU Femmes, 2015.

ANNEXE 3

Ressources clés

Ressources de la FAO sur la protection sociale et le genre

Publications liées aux recherches sur le projet de protection sociale **De la protection à la production (PtoP)**: www.fao.org/economic/ptop/publications/reports/en/

Publications de la FAO sur le genre

www.fao.org/gender/resources/publications/fr/

Voir en particulier:

de la O Campos, A.P. 2015. *Empowering rural women through social protection*. Technical Papers Series No. 2. Rome, FAO. www.fao.org/3/a-i4696e.pdf)

FAO. 2013. *Gender Focal Points: Introductory Training Module*, Rome.

FAO. 2017. *Cadre de protection sociale: promouvoir le développement rural pour tous*. Rome. www.fao.org/3/a-bl182f.pdf)

Publications du Transfer Project sur les évaluations d'impact des transferts en espèces

https://transfer.cpc.unc.edu/?page_id=310

Voir en particulier:

Davis, B., Handa, S., Hypher, N., Winder-Rossi, N., Winters, P. & Yablonski, J., eds. 2016. *From Evidence to Action: The Story of Cash Transfers and Impact Evaluation in sub-Saharan Africa*. Oxford, Royaume-Uni, FAO, UNICEF et Oxford University Press.

www.fao.org/publications/card/en/c/0b24b92e-5254-4d06-a317-84ccd6babe23/).

Ressources de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur la protection sociale

www.ilo.org/global/topics/social-security/lang--fr/index.htm

Voir en particulier:

OIT. 2015. *Rapport mondial sur la protection sociale 2014/15. Bâtir la reprise économique, le développement inclusif et la justice sociale*. Genève, Suisse.

www.ilo.org/global/research/global-reports/world-social-security-report/2014/lang--fr/index.htm

Ressources de la Banque mondiale sur la protection sociale et le genre

<https://openknowledge.worldbank.org/discover?query=social%20protection>

Voir en particulier:

IEG (Independent Evaluation Group). 2014. *Social safety nets and gender. Learning from impact evaluations and World Bank projects.* Washington, DC, Banque mondiale.

<https://ieg.worldbankgroup.org/evaluations/social-safety-nets-and-gender-learning-impact-evaluations-and-world-bank-projects>)

Banque mondiale. 2012. *Rapport sur le développement dans le monde 2012: Égalité des genres et développement.* Washington, DC.

<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/4391>)

Banque mondiale. 2015. *The state of social safety nets 2015.* Washington, DC.

<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/22101>)

Ressources de l'Institute of Development Studies (IDS) sur la protection sociale et le genre

www.ids.ac.uk/idsresearch/centre-for-social-protection

Ressources de l'ODI sur la protection sociale et le genre

[https://www.odi.org/search/site?f\[0\]=im_field_programme%3A38&f\[1\]=bundle%3Aresource&solrsort=ds_sort_date%20desc](https://www.odi.org/search/site?f[0]=im_field_programme%3A38&f[1]=bundle%3Aresource&solrsort=ds_sort_date%20desc)

Plateforme sur la protection sociale et les droits de l'homme

<https://socialprotection-humanrights.org/>

ANNEXE 4

Liste des interlocuteurs clés

Experts externes

Deepta Chopra

Chargée de recherche, IDS

Valeria Esquivel

Chargée de recherche principale, UNRISD (au moment de l'entretien, Valeria était basée au sein de l'UNRISD)

Rebecca Holmes

Chargée de recherche, ODI

Nicola Jones

Chargée de recherche, ODI

Anna McCord

Consultante indépendante

Amber Peterman

Chercheuse en évaluation d'impact, Bureau de recherche de l'UNICEF - Innocenti

Pamela Pozarny

Chargée de recherche principale, Centre de ressources pour la gouvernance et le développement social (*Governance and Social Development Resource Centre - GSDRC*)/FAO (au moment de l'entretien, Pamela était basée au sein du GSDRC)

Rachel Sabates-Wheeler

Chargée de recherche, IDS

Points focaux de la FAO

Mohamed Ag Bendeck

Point focal protection sociale, Bureau régional de la FAO pour l'Afrique

Claudia Brito

Point focal genre, Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

AlHassan Cisse

Point focal protection sociale, Bureau régional de la FAO pour l'Afrique

Abdurazakova Dono

Point focal protection sociale, Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale

Pablo Faret

Point focal protection sociale, Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Alfredo Impiglia

Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient

Flavia Lorenzon

Point focal protection sociale, Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient

Clara Park

Point focal genre, Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Ishida Tomomi

Point focal protection sociale, Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Références

- Asfaw, S., Davis, B., Dewbre, J., Handa, S. & Winters, P.** 2014. Cash transfer programme, productive activities and labour supply: evidence from a randomised experiment in Kenya. *Journal of Development Studies*, 50(8): 1172-1196. (également disponible sur www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4316733/)
- Banque mondiale.** 2004. «Project Appraisal Document on a Proposed Credit in the Amount of SDR 31.3 Million (USD 45.0 Million Equivalent) to the Republic of Yemen for an IRD Public Works Project Report» Report No. 27266, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale.** 2012. *Rapport sur le développement dans le monde 2012: Égalité des genres et développement*. Washington, DC. (également disponible sur <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/4391>)
- Banque mondiale.** 2015. *The state of social safety nets 2015*. Washington, DC. (également disponible sur <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/22101>)
- Banque mondiale, FAO & FIDA.** 2015. *Gender in Climate-Smart Agriculture: Module 18 for the Gender in Agriculture Sourcebook*. Washington, DC. (également disponible sur www.fao.org/documents/card/en/c/54c83759-ee1d-48b6-bab1-ac3a967ae0bc/)
- Barca, V., Brook, S., Holland, J., Otulana, M. & Pozarny, P.** 2015. *Qualitative research and analysis of the economic impact of cash transfer programmes in sub-Saharan Africa: Synthesis Report*. From Protection to Production (PtoP) Report. Rome, FAO. (également disponible sur www.fao.org/3/a-i4336e.pdf)
- Bastagli, F., Hagen-Zanker, J., Harman, L., Sturge, G., Schmidt, T. & Pellerano, L.** 2016. *Cash transfers: what does the evidence say? A rigorous review of impacts and the role of design and implementation features*. Londres, ODI. (également disponible sur www.odi.org/publications/10505-cash-transfers-what-does-evidence-say-rigorous-review-impacts-and-role-design-and-implementation)
- Bobonis, G.J., Castro, R. & Morales, J.S.** 2015. *Conditional Cash Transfers for Women and Spousal Violence. Evidence of the Long-Term Relationship from the Oportunidades Program in Rural Mexico*. IDB Working Paper Series 632. Banque interaméricaine de développement. (également disponible sur <https://publications.iadb.org/handle/11319/7267>)
- Bonilla, J., Castro Zarzur, R., Handa, S., Howlin, C., Peterman, A., Ring, H. & Seidenfeld, D.** 2017. Cash for women's empowerment? A mixed-methods evaluation of the Government of Zambia's Child Grant Program. *World Development*, 95: 55-72. (également disponible sur www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X15311682)
- Chant, S., ed.** 2010. *The International Handbook of Gender and Poverty: Concepts, Research, Policy*. Cheltenham, Royaume-Uni, Edward Elgar Publishing.

- Chopra, D.** 2014. *Towards Gender Equality with Care-Sensitive Social Protection*. IDS Policy Briefing 49. Brighton, Royaume-Uni, Institute of Development Studies. (également disponible sur www.ids.ac.uk/publication/towards-gender-equality-with-care-sensitive-social-protection)
- Coon, K.** 2008. The food crisis and gender. *Foreign Policy in Focus*, 1^{er} novembre [en ligne]. [Cité le 28 juillet 2018] www.commondreams.org/views/2008/11/01/food-crisis-and-gender
- Covarrubias, K., Davis, B. & Winters, O.** 2012. From protection to production: productive impacts of the Malawi social cash transfer scheme. *Journal of Development Effectiveness*, 4(1): 50–77.
- Dammert, A., De Hoop, J., Mvukiyehe, E. & Rosati, F.** 2017. *Effects of Public Policy on Child Labor: Current Knowledge, Gaps, and Implications for Program Design*. Policy Research Working Paper No. 7999. Washington, DC, Banque mondiale. (également disponible sur <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/26249>)
- Davis, B. & Handa, S.** 2014. *The broad range of cash transfer impacts in sub-Saharan Africa: Consumption, Human Capital and Productive Activity*. Research Brief No. 2014-01. The Transfer Project. (également disponible sur https://transfer.cpc.unc.edu/wp-content/uploads/2015/09/TransferProjectBrief_2014-01_BroadImpactsofSCT.pdf)
- Davis, B., Handa, S., Hypher, N., Winder-Rossi, N., Winters, P. & Yablonski, J., eds.** 2016. *From Evidence to Action: The Story of Cash Transfers and Impact Evaluation in sub-Saharan Africa*. Oxford, Royaume-Uni, FAO, UNICEF and Oxford University Press. (également disponible sur www.fao.org/publications/card/en/c/0b24b92e-5254-4d06-a317-84ccd6babe23/)
- de Brauw, A., Gilligan, D.O., Hoddinott, J. & Roy, S.** 2014 The impact of Bolsa Família on women's decision-making power. *World Development*, 59: 487–504. (également disponible sur www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X13000491)
- de la O Campos, A.P.** 2015. *Empowering rural women through social protection*. Rural transformations. Technical Papers Series No. 2. Rome, FAO. (également disponible sur www.fao.org/3/a-i4696e.pdf)
- de la O Campos, A.P. & Garner, E.** 2012. *Women's resilience to food price volatility*. Discussion Paper. Rome, FAO. (également disponible sur www.fao.org/docrep/019/i3617e/i3617e.pdf)
- Domingo, P. et al.** 2015. *Women's voice and leadership in decision-making. Assessing the evidence*. Londres, ODI. (également disponible sur www.odi.org/publications/9514-women-s-voice-and-leadership-assessing-evidence)
- ECOSOC.** 1997. Rapport du Conseil économique et social pour 1997 (A/52/3/Rev.1), Chapitre 4: Débat consacré aux questions de coordination, Section A: Intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous les programmes et politiques des organismes des Nations Unies, Conclusions concertées. (également disponible sur <http://www.un.org/documents/ga/docs/52/plenary/a52-3.htm>)

- FAO.** 2011. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11. Le rôle des femmes dans l'agriculture. Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement.* Rome. (également disponible sur www.fao.org/publications/sofa/2010-11/fr/)
- FAO.** 2013. *Gender Focal Points: Introductory Training Module*, Rome.
- FAO.** 2014. *The economic impacts of cash transfer programmes in sub-Saharan Africa.* From Protection to Production (PtoP) Policy Brief. Rome.
- FAO.** 2015. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2015. Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale.* Rome. (également disponible sur www.fao.org/publications/sofa/2015/fr/)
- FAO.** 2016a. *Meeting our goals. FAO's programme for gender equality in agriculture and rural development.* Rome. (également disponible sur www.fao.org/3/a-i6618e.pdf)
- FAO.** 2016b. *Gender in Agricultural Policies. Diagnostic Toolkit.* Draft. Rome.
- FAO.** 2017. *Cadre de protection sociale: promouvoir le développement rural pour tous.* Rome. (également disponible sur www.fao.org/3/a-b1182f.pdf)
- FAO, FIDA, UNICEF, PAM & OMS.** 2017. *The State of Food Security and Nutrition in the World 2017. Building resilience for peace and food security.* Rome, FAO. (également disponible sur www.fao.org/policy-support/resources/resources-details/en/c/1037641/)
- Gavrilovic, M. & Jones, N.** 2012. *Realising Nutrition Potential of Social Protection: Progress and Challenges in Ethiopia.* Londres, Save the Children.
- Golla, A.M., Malhotra, A., Nanda, P. & Mehra, R.** 2011. *Understanding and Measuring Women's Economic Empowerment. Definition, Framework and Indicators.* International Center for Research on Women (ICRW). (également disponible sur www.icrw.org/publications/understanding-and-measuring-womens-economic-empowerment/)
- Grassi, F., Landberg, J. & Huyer, S.** 2015. *Running out of time. The reduction of women's work burden in agricultural production.* Rome, FAO. (également disponible sur www.fao.org/documents/card/en/c/da549560-cd7f-426c-9f6e-7228621cfbfd/)
- Hagen-Zanker, J. et al.** 2017. *The impact of cash transfers on women and girls. A summary of the evidence.* Briefing Paper. Londres, ODI. (également disponible sur www.odi.org/publications/10749-impact-cash-transfers-women-and-girls)
- Handa, S. & Davis, B.** 2006. *The experience of conditional cash transfers in Latin America and the Caribbean.* ESA Working Paper No. 06-07. Rome, FAO. (également disponible sur www.fao.org/3/a-ag429t.pdf)
- Harper, C., Jones, N. & Watson, C.** 2012. *Gender justice for adolescent girls: tackling social institutions. Towards a conceptual framework.* Londres, ODI. (également disponible sur www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8746.pdf)
- Hidrobo, M., Peterman, A. & Heise, L.** 2016. The effect of cash, vouchers, and food transfers on intimate partner violence: evidence from a randomized experiment in Northern Ecuador. *American Economic Journal*, 8(3): 284–303. (également disponible sur www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/app.20150048)

- Holmes, R. & Jones, N.** 2010. *How to design and implement gender-sensitive social protection programmes*. Toolkit. Londres, ODI. (également disponible sur <https://www.odi.org/publications/5093-design-implement-gender-sensitive-social-protection-programmes>)
- Holmes, R. & Jones, N.** 2013. *Gender and Social Protection in the Developing World: Beyond Mothers and Safety Nets*. Londres, Zed Books.
- Holmes, R., Jones, N. & Marsden, H.** 2009. *Gender Vulnerabilities, Food Price Shocks and Social Protection Responses*. Background Note. Londres, ODI. (également disponible sur www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/4287.pdf)
- Hunt, A. & Samman, E.** 2016. *Women's economic empowerment. Navigating enablers and constraints*. Research Report. Londres, ODI. (également disponible sur www.odi.org/publications/10483-womens-economic-empowerment-navigating-enablers-and-constraints)
- IEG (Independent Evaluation Group).** 2014. *Social safety nets and gender. Learning from impact evaluations and World Bank projects*. Washington, DC, Banque mondiale. (également disponible sur <https://ieg.worldbankgroup.org/evaluations/social-safety-nets-and-gender-learning-impact-evaluations-and-world-bank-projects>)
- Jones, N. & Stavropoulou, M.** 2013. *Resilience for all? Towards Gender-Responsive Social Protection in South-East Asia*. Report for UN Women. Bangkok, ONU Femmes. (également disponible sur <http://asiapacific.unwomen.org/en/digital-library/publications/2013/6/resilience-for-all-main-report>)
- Jones, N. & Tran, T.V.A.** 2010. *Gendered Risks, Poverty and Vulnerability in Viet Nam: A Case Study of the National Targeted Programme for Poverty Reduction*. Londres, ODI. (également disponible sur www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/6258.pdf)
- Kaaria, S., Osorio, M., Wagner, S. & Gallina, A.** 2016. Rural women's participation in producer organizations: an analysis of the barriers that women face and strategies to foster equitable and effective participation. *Journal of Gender, Agriculture and Food Security*, 1(2): 148–167. (également disponible sur <https://ideas.repec.org/a/ags/afgend/246035.html>)
- Kabeer, N.** 2005. Gender equality and women's empowerment: a critical analysis of the third MDG. *Gender and Development*, 13(1). (également disponible sur www.researchgate.net/publication/248930221_Gender_Equality_and_Women%27s_Empowerment_A_Critical_Analysis_of_the_Third_Millennium_Development_Goal)
- Kabeer, N. & Subrahmanian, R.** 1996. *Institutions, Relations and Outcomes: Framework and Tools for Gender-Aware Planning*. Brighton, Royaume-Uni, IDS. (également disponible sur www.ids.ac.uk/publication/institutions-relations-and-outcomes-framework-and-tools-for-gender-aware-planning)
- Kidd, S.** 2014. *Social exclusion and access to social protection schemes*. Barton, Australie, AusAID. (également disponible sur <http://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/social-exclusion-and-access-to-social-protection-schemes.pdf>)

- Luttrell, C. & Moser, C.** 2004. *Gender and social protection*. Londres, ODI. (également disponible sur www.odi.org/publications/1066-gender-social-protection)
- March, C., Smyth, I. & Mukhopadhyay, M.** 1999. *Guide to Gender-Analysis Frameworks*. Londres. Oxfam. (également disponible sur <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/a-guide-to-gender-analysis-frameworks-115397>)
- Marcus, R. & Harper, C.** 2015. *Social norms, gender norms, and adolescent girls: a brief guide*. Londres, ODI. (également disponible sur www.odi.org/publications/9804-social-norms-gender-norms-and-adolescent-girls-brief-guide)
- Meinzen-Dick, R., Quisumbing, A., Doss, C. & Theis, S.** 2017. *Women's land rights as a pathway to poverty reduction. A framework and review of available evidence*. IFPRI Discussion Paper 01663. Washington, DC, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). (également disponible sur www.ifpri.org/publication/womens-land-rights-pathway-poverty-reduction-framework-and-review-available-evidence)
- Molyneux, M.** 2017. *Social protection and gender: Where are we now and what next?* Présentation préparée pour la série de webinaires FAO et PNUD-ICG sur le genre et la protection sociale.
- Molyneux, M. & Thomson, M.** 2012. *CCT programmes and women's empowerment in Peru, Bolivia and Ecuador*. CARE. (également disponible sur <https://insights.careinternational.org.uk/publications/cct-programmes-and-womens-empowerment-in-peru-bolivia-and-ecuador>)
- Natali, L., Handa, A., Peterman, A., Seidenfeld, D. & Tembo, G.** 2016. *Making money work: unconditional cash transfers allow women to save and re-invest in rural Zambia*. Innocenti Working Paper 2016-02. Florence, Italie, Bureau de recherche de l'UNICEF. (également disponible sur www.unicef-irc.org/publications/827-making-money-work-unconditional-cash-transfers-allow-women-to-save-and-re-invest.html)
- NEDA (National Economic and Development Authority).** 2011. *Philippine Development Plan 2011-2016*. Pasig City, Philippines. (également disponible sur www.neda.gov.ph/2013/10/21/philippine-development-plan-2011-2016/)
- Newton, J.** 2016. *Making social protection gender sensitive for inclusive development in sub-Saharan Africa*. Gender Resource Facility (GRF). (également disponible sur <http://includeplatform.net/downloads/making-social-protection-gender-sensitive-for-inclusive-development-in-sub-saharan-africa/>)
- OIT.** 2015a. *Rapport mondial sur la protection sociale 2014/15. Bâtir la reprise économique, le développement inclusif et la justice sociale*. Genève, Suisse. (également disponible sur www.ilo.org/global/research/global-reports/world-social-security-report/2014/lang--fr/index.htm)
- OIT.** 2015b. *Social protection for maternity: Key policy trends and statistics*. Social Protection Policy Paper No.15. Genève, Suisse. (également disponible sur www.ilo.org/secsoc/information-resources/publications-and-tools/policy-papers/WCMS_366590/lang--en/index.htm)

- OIT.** 2016. *Maternity cash benefits for workers in the informal economy*. Social Protection for All Issue Brief. Genève, Suisse. (également disponible sur www.ilo.org/beijing/what-we-do/publications/WCMS_537934/lang--en/index.htm)
- OMS.** 2018. *Maternal mortality – Key Facts*. 16 février [en ligne]. [Cité le 28 juillet 2018] www.who.int/en/news-room/fact-sheets/detail/maternal-mortality.
- ONU Femmes.** 2015. *Progress of the world's women 2015-2016. Transforming economies. Realizing rights*. New York, États-Unis. (également disponible sur www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2015/4/progress-of-the-worlds-women-2015)
- Pavanello, S., Pozarny, P., de la O Campos, A.P. & Warring, N.** 2016. *Research on rural women's economic empowerment and social protection. The Impacts of Rwanda Vision 2020 Umurenge Programme (VUP)*. Qualitative report. Rome, FAO. (également disponible sur www.fao.org/family-farming/detail/en/c/445026/)
- Pellerano, L. & Barca, V.** 2016. *The Conditions for Conditionality in Cash Transfers*. One Pager No. 317. CIP-CI et Oxford Policy Management.
- Peterman, A., Wen Ng, S., Palermo, T. & Lee, I.** 2013. Managing the double burden: pregnancy and labor intensive time-use in rural China, Mexico, and Tanzania. *Studies in Family Planning*, 44(4): 411–430. (également disponible sur www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4119929/)
- Petricks, H., Blum, M., Kaaria, S., Tamma, P. & Barale, K.** 2015. *Enhancing the potential for family farming for poverty reduction and food security through gender-sensitive rural advisory services*. Occasional Papers On Innovation In Family Farming. Rome, FAO. (également disponible sur www.fao.org/documents/card/en/c/7c2c9631-c91b-4a6c-9cfd-5b571e39c0d6/)
- Quisumbing, A.R. & de la Briere, B.** 2000. *Women's Assets and Intrahousehold Allocation in Rural Bangladesh*. FCND Discussion Paper No. 86. Washington, DC, IFPRI. (également disponible sur <http://ebrary.ifpri.org/cdm/ref/collection/p15738coll2/id/125454>)
- Quisumbing, A., Kumar, N. & Behrman, J.** 2017. Do shocks affect men's and women's assets differently? Evidence from Bangladesh and Uganda. *Development Policy Review*, 36(1): 3–34. (également disponible sur <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/dpr.12235>)
- Schjoedt, R.** 2016. *India's Basic Income Experiment*. Pathways' Perspectives No. 21, Orpington, Royaume-Uni, Development Pathways. (également disponible sur www.developmentpathways.co.uk/publications/india-basic-income-experiment/)
- Scott, L.** 2012. *Female Empowerment and Extreme Poverty Reduction: Progressing on One without the Other?* Institut mondial de recherche sur l'économie du développement de l'Université des Nations Unies (UNU-WIDER) Blog. Mai [en ligne]. [Cité le 28 juillet 2018] <https://www.wider.unu.edu/publication/female-empowerment-and-extreme-poverty-reduction>)
- Sholkamy, H.** 2011. *Case Study: Conditional Cash Transfers in Egypt. Pathways of Women's Empowerment*. (également disponible sur http://archive.ids.ac.uk/pathwaysofempowerment/www.pathwaysofempowerment.org/archive_resources/conditional-cash-transfers.html)

- Soares, F. V., & Silva, E.** 2010. *Conditional Cash Transfer Programmes and Gender Vulnerabilities: Case Studies of Brazil, Chile, and Colombia*. Working Paper 69. Brasilia, CIP-CI. (également disponible sur www.semanticscholar.org/paper/Conditional-Cash-Transfer-Programmes-and-Gender-of-Soares-Silva/e1ed4f4e72637f4a88a4239a2c2717806b023955)
- Taylor, J.E., Kagin, J., Filipski, M. & Thome, K.** 2013. *Evaluating General Equilibrium Impacts of Kenya's Cash Transfer Program for Orphans and Vulnerable Children (CT-OVC)*. Protection to Production (PtoP) project report. Rome, FAO. (également disponible sur www.fao.org/fileadmin/user_upload/p2p/Publications/Kenya_LEWIE_2013.pdf)
- Tirivayi, N., Knowles, M. & Davis, B.** 2013. *The interaction between social protection and agriculture: A review of evidence*. Rome, FAO. (également disponible sur www.fao.org/social-protection/resources/resources-detail/en/c/883948/)
- Ulrichs, M.** 2016. *Informality, women and social protection: identifying barriers to provide effective coverage*. Working Paper 435. Londres, ODI. (également disponible sur www.odi.org/publications/10379-informality-women-and-social-protection-identifying-barriers-provide-effective-coverage)
- Warring, N. & de la O Campos, A.P.** 2016. *Research on rural women's economic empowerment and social protection. The Impacts of Rwanda Vision 2020 Umurenge Programme (VUP)*. Quantitative report. Rome, FAO. (également disponible sur www.fao.org/publications/card/en/c/71f973f4-7c34-4ab7-bb91-e2042f54c023/)
- Winder, N. & Yablonski, J.** 2012. *Integrated social protection systems: Enhancing equity for children. UNICEF Social Protection Strategic Framework*. New York, États-Unis, UNICEF. (également disponible sur [www.unicef.org/socialprotection/framework/files/Full_Social_Protection_Strategic_Framework_low_res\(1\).pdf](http://www.unicef.org/socialprotection/framework/files/Full_Social_Protection_Strategic_Framework_low_res(1).pdf))
- Winder-Rossi, N., Spano, F., Sabates-Wheeler, R. & Kohnstamm, S.** 2017. *Social Protection and Resilience. Supporting livelihoods in protracted crises and in fragile and humanitarian contexts*. FAO Position Paper. Rome, FAO & IDS. (également disponible sur www.fao.org/policy-support/resources/resources-details/en/c/1056444/)

Cette Trousse à outils en trois parties porte sur le rôle de la protection sociale dans la réduction des inégalités entre les sexes, la pauvreté et la faim dans les zones rurales. La Trousse à outils est composée de trois guides techniques. Le premier présente les programmes de protection sociale sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté rurale. Le second fournit des conseils pratiques sur une conception sensible au genre des programmes de transferts en espèces et de travaux publics. Le troisième et dernier guide est consacré à l'intégration du genre dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes de transferts en espèces et de travaux publics.

La Trousse à outils sur les programmes de protection sociale sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté et la faim en milieu rural est conçue pour aider les praticiens et les responsables politiques en matière de protection sociale et de genre dans leurs efforts visant à appliquer de façon systématique une optique genre aux programmes de protection sociale d'une manière qui soit conforme aux accords mondiaux et aux engagements de la FAO afin d'élargir les systèmes de protection sociale aux femmes rurales et, plus généralement, aux populations rurales.

ISBN 978-92-5-133062-3



9 789251 330623

CA2026FR/1/07.20